

Chaville

N° 178

MARS

AVRIL

2024

M a g a z i n e

SEMAINE DU HANDICAP L'INCLUSION EN ACTION

**LE PREMIER
PROJET DE PLUI
VOTÉ À L'UNANIMITÉ
PAR LE CONSEIL
DE TERRITOIRE
DE GPSO**

**GRANDE DICTÉE
TOUS À VOS PLUMES !**

**COMME UN ARBRE
DANS LA VILLE**

www.ville-chaville.fr



AUDITION



OPTIQUE




OPTIQUE

- Bilan et essai* auditif offert
- Opticien visagiste spécialiste en verres progressifs et enfants
- Audioprothésiste spécialisée adulte, enfant et acouphènes.
- 100% Santé : Vos aides auditives et lunettes sans reste à charge**
- Tiers-payant toutes mutuelles
- Facilités de paiement 4 fois sans frais

*Bilan à visée non médical et essai sur prescription médicale. **Appareils classe 1 et lunettes classe A



les
AUDIO'OPTIENNES

704 Avenue Roger Salengro
92370 Chaville

📞 01 47 09 55 40

📧 les-audio-opticiennes@hotmail.com
🌐 www.les-audio-opticiennes.com

📱 @

SERVICES  FUNÉRAIRES

ÊTRE PROCHE DE VOUS



CHAVILLE

1366 AV. ROGER SALENGRO
01 47 50 50 66

**DÉLÉGATAIRE OFFICIEL
DE LA VILLE DE CHAVILLE**

pfg.fr





**LAURENT FEUGA
& MARTINE CHEVALIER**
Agents généraux

**ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES**

E-mail : agence.chaville@axa.fr

Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE
880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**

**VENDRE
ACHETER
LOUER**

**ESTIMATION
OFFERTE**

01 84 01 55 25



**RESPIREZ,
VOUS PASSEZ
PAR**



1 vente = 1 arbre planté

1336 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE

Chaville

Magazine

Sommaire n° 178

MARS-AVRIL 2024

6. Dans le rétro

7. Qualité de la Ville

Seine Ouest

Le projet de PLUi voté

Transition écologique

Les portes ouvertes du Léopard Vert

14. Service Public

Habitat

Service logement : facilitateur de votre parcours

15. Vivre ensemble

Solidarité

Le coup de Fourchette et de Tournevis de la P'tite Boutique

21. Culture

Médiathèque

À vos stylos

24. Enfance

Équipements

L'école à l'heure du numérique

26. Sports

Escalade

Conserver l'esprit Chaviroc

28. Initiatives

Santé

Café du forum sur le don d'organes

30. Entreprendre

32. Citoyenneté

35. Grand Paris Seine Ouest

37. Vie pratique

38. Tribunes

Supplément

Tous vos rendez-vous culturels dans le *Chaville Scope*



12

Environnement
L'arbre en ville



15

Pension de famille
Une autre forme de logement social



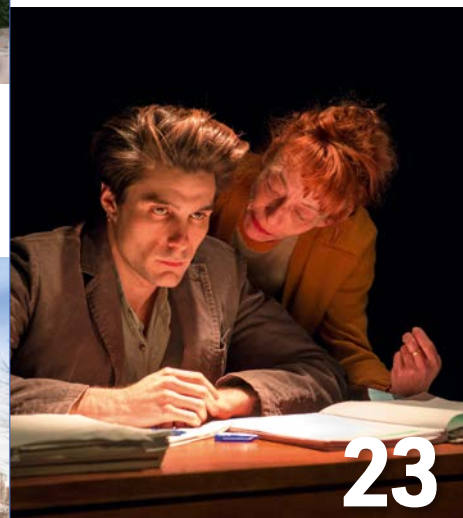
16

Solidarité
L'inclusion au cœur de la Semaine du handicap



20

Vivre ensemble
39^e brocante de Chaville



23

Culture
Redécouvrez *La Mouette* de Tchekhov



30

Entreprendre
Le carré de l'Atrium étend son offre de commerces

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur
ville-chaville.fr
facebook.com/chaville

ROSSINI

Maison de Ventes aux Enchères

ESTIMATIONS GRATUITES DE VOS BIJOUX & OBJETS
D'ART ET DE COLLECTION

MERCREDIS 27 MARS & 24 AVRIL, SUR RENDEZ-VOUS

VENDEZ VOS BIENS AUX ENCHÈRES



Pôle séniors, 1085 avenue Roger Salengro à Chaville.
RENDEZ-VOUS À DOMICILE SUR SIMPLE DEMANDE.

FRÉDÉRIC FERRER

☎ 06 22 42 06 90 - ✉ FREDERIC.FERRER@ROSSINI.FR



ROSSINI - 7, RUE DROUOT PARIS 9E - CONTACT@ROSSINI.FR - 01 53 34 55 00 - WWW.ROSSINI.FR AGRÉÉE SOUS LE N° 2002-068 RCS PARIS B 428 867 089



Le confort durable
**ALIZEE
FERMETURES**



FOURNITURE - INSTALLATION - RÉPARATION - MOTORISATION



**STORES - VOIETS - FENÊTRES - LOGGIAS
SERRURERIE - PORTES BLINDÉES - PORTES DE GARAGE**

DEVIS GRATUIT

**ALIZEE FERMETURES
CHAVILLE**

Tél. 01 47 50 51 50

contact@alizeefermetures.com





Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillois,

Ce lundi 26 février était, pour Chaville, à marquer d'une pierre blanche !

Le matin, en présence de trois cents élèves, des représentants de la communauté éducative et de la municipalité, le top départ était donné, à l'école Anatole France, aux nombreuses activités qui jalonnent le parcours vers les Jeux Olympiques et Paralympiques. Un événement exceptionnel que Chaville connaît pour la première fois de son histoire, qui permet dès maintenant de mettre en valeur les atouts de notre ville dans le domaine du sport. C'est l'objet d'une magnifique exposition à l'Atrium qui rappelle les exploits de nos champions chavillois et l'activité de leurs clubs.

Ces clubs participent aux ateliers mis en place à l'occasion de cette semaine où nous avons accueilli le TOP92 et son vase symbolique, créé spécialement pour les villes du département par la manufacture de porcelaine de Sèvres. Ce relai entre les communes illustre la volonté de performance qui nous anime.

Ce même 26 février, le Conseil municipal débattait des orientations budgétaires de 2024. L'année sera, on le sait, difficile sur le plan économique et nous enregistrons des recettes en baisse. Mais la maîtrise de notre gestion et notre politique de rénovation thermique et de sobriété énergétique portent leurs fruits.

Notre effort d'investissement au service de la modernisation de la ville et de la transition écologique se poursuit

cette année sans peser sur la fiscalité ni sur les tarifs des services, qui demeurent, dans l'un et l'autre cas, parmi les plus bas des Hauts-de-Seine. L'illustration d'une politique refusant la facilité, qui protège le pouvoir d'achat et contribue à notre attractivité.

Enfin, toujours en ce lundi riche en événements heureux, le Conseil municipal donnait un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal adopté à l'unanimité par le Conseil Territorial de GPSO. Un PLUi à la fois protecteur de notre environnement et de notre qualité de vie et soucieux d'assurer la nécessaire transition écologique.

Les Chavillois pourront donner leur avis et faire leurs observations au cours de l'enquête publique qui aura lieu avant l'été sur ce document qui règlera notre urbanisme pour les quinze prochaines années.

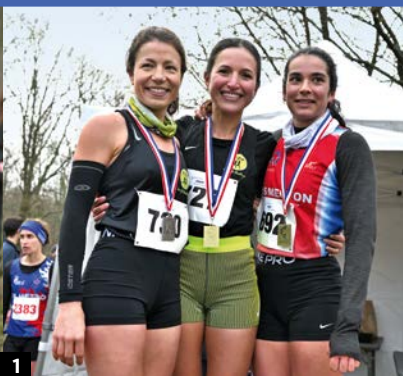
À un moment où notre population baisse, repassant cette année, selon l'INSEE, en dessous de 20 000 habitants, ces nouvelles règles d'urbanisme pourront renforcer notre attractivité et favoriser l'épanouissement des familles.

Et ainsi conforter la place élogieuse de Chaville dans les différents classements publiés par la presse !

Avec mes sentiments dévoués.



1 1



1



2



3



3



4

1. Le 14 janvier, plus de 2000 coureurs des Hauts-de-Seine et de Paris ont pris le départ des championnats départementaux de cross, dans le parc de la Mare Adam. Le Chaville Athlétisme, qui organisait pour la 3^e fois cette compétition, y avait inscrit 40 athlètes (15 femmes et 25 hommes).

2. Douce Nuit de la lecture, le 18 janvier à la médiathèque de Chaville, au son du setâr de Shadi Fathi et des mots de Yahia Belaskri.

3. Joli succès pour le loto du Rotary Club du 3 février dernier dont une partie de la recette a été reversée à l'épicerie sociale, au Secours populaire et à l'association ASAP For Children.

4. Pour la 2^e année, la MJC de la Vallée a reconduit le festival Écran Total, organisé autour de trois soirées dédiées aux ciné-concerts.

5. L'espérance ! C'est sur ce thème qu'une dizaine d'adhérents de la médiathèque ont planché en janvier et février lors de l'atelier d'écriture de l'écrivain Yahia Belaskri. Une vraie source d'inspiration.

6. Le 9 février dernier, la Ville de Chaville a reçu des mains de la Ville de Saint-Cloud, le vase Mayodon 47, symbole du Tour Olympique et Paralympique 92, qui s'est déroulé à Chaville du 26 février au 1^{er} mars.

7. C'était jour de carnaval, le 13 février, pour les enfants de l'accueil de loisirs Anatole France. Cela valait bien une photo de groupe sur les marches de l'hôtel de ville.



5



6



6



4



7



POUR SUIVRE LA MODERNISATION ET L'ANIMATION DE LA VILLE

Le 17 janvier dernier, Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, recevait les acteurs économiques et les forces de sécurité du territoire pour la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion de rappeler les atouts de Chaville et les enjeux majeurs à venir pour la commune.



Dans son allocution, Jean-Jacques Guillet entouré des élus de la municipalité et en présence de la députée de la circonscription, Virginie Lanlo, a salué les nombreuses personnalités du secteur économique, des forces de sécurité et des villes voisines présentes à l'hôtel de ville. Il a rappelé la bonne santé de la Ville qui se mesure, en particulier, à travers un budget maîtrisé, sans augmentation d'impôts, une dynamique commerciale importante et une sécurité assurée par la Police nationale en collaboration avec la Police municipale.

Sécurité et prévention

Le maire a tenu à exprimer sa reconnaissance aux forces de police. Il a rappelé que "Chaville est l'une des communes les plus sûres des Hauts-de-Seine. Un résultat obtenu grâce à la présence, sur le terrain, de la Police nationale, épaulée au mieux par la Police municipale dans

les actions de proximité, dans les domaines de la délinquance et de la sécurité routière". Jean-Jacques Guillet a également souligné les actions de prévention et de pédagogie, mises en place par le service Jeunesse, en partenariat avec les services de police et l'Éducation nationale : travaux du Conseil municipal des jeunes, actions d'apprentissage à la citoyenneté, mais aussi dans les domaines sportifs et culturels.

Une dynamique commerciale accrue

Concernant le sujet du commerce et de l'économie, Jean-Jacques Guillet a évoqué l'importance de l'urbanisme dans ce domaine. L'ensemble des aménagements réalisés avec la création de surfaces commerciales permet de renforcer la dynamique commerciale, avec la création de micro-pôles comme celui du Carré Atrium, ainsi que celui de la Gare Rive Droite et de la rue de Jouy. Le maire a également rappelé l'activité soutenue du marché avec sa place et ses nombreuses animations qui témoignent du dynamisme et de l'attractivité de la ville.

Transition écologique et grands projets

"La rénovation thermique des bâtiments publics engagée depuis plus de 10 ans est

aujourd'hui un atout sur le plan de la consommation d'énergie" s'est réjoui Jean-Jacques Guillet, qui a aussi abordé le projet de cuisine communale, qui devrait voir le jour début 2026 et répond en partie au problème de la crise alimentaire et de la crise climatique.

Le premier projet de Plan local d'urbanisme intercommunal a, quant à lui, provoqué deux années d'échanges avec les citoyens et acteurs du territoire. Décliné en quatre axes stratégiques, le PLUi définit les grandes orientations des huit communes pour les 10 à 15 prochaines années en matière d'habitat, de déplacements, de commerces, d'environnement et de protection des espaces naturels. Jean-Jacques Guillet a ajouté que la requalification de l'avenue Roger Salengro qui débutera fin 2024, contribuera elle aussi, à l'aménagement de la ville en devenant un véritable boulevard urbain, attrayant pour les piétons, les citadins et les commerçants.

En guise de conclusion, Jean-Jacques Guillet a souligné : "Nous continuons la transformation de Chaville et sa modernisation. Nous faisons également en sorte que la vie locale soit la plus tranquille possible, grâce à nos forces de sécurité, mais aussi la plus dynamique possible pour le plus grand bonheur de nos concitoyens qui sont heureux de vivre à Chaville". ■



JOURNÉE EXCEPTIONNELLE AU LÉZARD VERT

La Maison de la transition écologique de Chaville vous ouvre ses portes, le dimanche 24 mars. Au programme : des ateliers et des jeux autour de la biodiversité, du climat ou encore du recyclage pour devenir incollable.



Le LéZard Vert, c'est aussi des ateliers autour de la biodiversité, deux mercredis par mois.

Et si vous profitez de votre passage à la brocante des enfants dans les jardins de l'hôtel de ville, le dimanche 24 mars, pour venir à la découverte du LéZard Vert, la toute nouvelle Maison de la transition écologique de Chaville ? De 9h à 17h, les agents municipaux et les élus vous accueilleront pour vous présenter ce lieu d'information, de partage et de sensibilisation à l'écologie et à des pratiques plus durables.

Observation et quiz

Une activité d'observation et de reconnaissance de la biodiversité locale se déroulera toute la journée, tandis que sera proposé en matinée un atelier consacré à la vie et structure du sol. Laissez-vous tenter par une Fresque du Climat version quiz l'après-midi, ou bien même par une Fresque de la Mobilité si vous avez plus de temps le matin ! Si vous préférez tester vos connaissances en matière de recyclage, un Jeu du tri et du devenir des déchets sera animé l'après-midi par les équipes de la Maison de la Nature et de l'Arbre. Des réponses pourront également vous être apportées pour toute question relative aux aides techniques et financières de Seine Ouest Rénov' pour la rénovation de votre logement.

Ville durable

Ouvert en janvier dernier, le LéZard Vert vous accompagne, vous informe et vous conseille sur tous les domaines liés à la transition écologique. Il vous reçoit toute l'année le lundi de 14h à 17h et le vendredi de 10h à 13h (sur rendez-vous lors des vacances scolaires). Une permanence est également assurée un mercredi après-midi sur deux par des élus de la municipalité. Des ateliers biodiversité destinés aux enfants et à leurs parents sont organisés les mercredis restants. N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Ville (Ville et Territoire / La ville durable / L'agenda vert), pour retrouver toutes les informations et les liens pour vous y inscrire ! ■

Dimanche 24 mars, de 9h à 17h,
jardins de l'hôtel de ville.

Rens. : transition.ecologique@ville-chaville.fr



En bref

Vos rendez-vous autour de la transition écologique

> Les mercredis du LéZard Vert

- Le voyage de la graine, 6 MARS, DE 14H À 17H.
- Le réveil de la nature, 20 MARS, DE 14H À 17H.
- Sortie en forêt, 3 AVRIL, DE 14H À 17H.

À partir de 5 ans, accompagné d'un adulte.
Inscription obligatoire sur www.ville-chaville.fr, rubrique L'agenda vert

> Forêt propre

SAMEDI 23 MARS, À PARTIR DE 14H.

Venez participer à la 41^e édition de l'opération Forêt propre, organisée par le Comité de Sauvegarde des sites de Meudon, en partenariat avec plusieurs communes dont Chaville.

Rendez-vous devant l'entrée du parc de la Mare Adam.



> Marché sans sac

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MARS. Relevez le défi des courses sans plastique ! Venez au marché avec vos contenants réutilisables. Une animation sur l'art de la récup' sera proposée par le Syctom, le samedi.
De 8h30 à 13h30 sur le marché.

> Balade urbaine

SAMEDI 6 AVRIL, DE 9H30 À 12H30. Le LéZard Vert vous invite à une promenade exploratrice (non accessible aux PMR) au départ du gymnase Halimi jusqu'au Val Saint-Olaf. Objectifs : recueillir vos impressions et ressentis le long de ce parcours entre milieu urbain et nature. La balade sera suivie d'une restitution à l'Atrium.
Rendez-vous devant le gymnase Halimi.

> Fresque du climat

SAMEDI 27 AVRIL, DE 15H À 18H. Atelier ludique et collaboratif pour comprendre les causes et conséquences du changement climatique avec le CC2D.
Rendez-vous au LéZard Vert.
Inscriptions obligatoires sur www.ville-chaville.fr, rubrique "L'agenda vert".

LES RÉSIDENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RÉHABILITATION DU DOISU

Engagé dans une démarche d'amélioration de l'habitat, Hauts-de-Seine Habitat va procéder au cours des prochaines années à la réhabilitation du quartier du Gros Chêne/Passerelle, dit "Le Doisu".

Construits dans les années 70 pour faire face à la pénurie de logements, plusieurs bâtiments de ce quartier de Chaville ne satisfont plus aux exigences actuelles en matière de logement, de confort thermique, d'accessibilité... Le projet de rénovation urbaine, porté par Hauts-de-Seine Habitat et accompagné par la Ville, prévoit d'une part la réhabilitation des deux tours situées au 1 et 3 rue du Gros Chêne, d'autre part, la déconstruction de la résidence située au 50 rue de la Passerelle qui, elle, date de la fin des années 30.

Ateliers de concertation

Désireux d'associer pleinement les locataires à ce projet de modernisation,



Hauts-de-Seine Habitat a organisé en liaison avec la Ville une première réunion d'information le 31 janvier qui a réuni près de 200 résidents. Celle-ci a été suivie en février de deux ateliers de concertation, tandis qu'un troisième atelier se déroule le 6 mars. Les objectifs de

cette concertation sont de recueillir les besoins et attentes des locataires relatifs au devenir du quartier, ainsi que de nourrir les réflexions à mener dans le cadre des études sur les aspects urbains. Confort des logements, parties communes, cadre de vie ou encore espaces extérieurs... : l'idée est d'aborder avec les locataires l'ensemble des sujets qu'englobe ce grand projet de réhabilitation urbaine. Les prochaines étapes seront la désignation d'une équipe d'architectes-urbanistes chargée de réaliser une étude urbaine, puis la validation d'une stratégie d'aménagement et de développement cohérente pour le quartier du Doisu. ■

LA CUISINE COMMUNALE PAR LE MENU

Le 16 janvier dernier, les Chavillois étaient conviés par la municipalité à une réunion d'information sur le projet de cuisine communale, qui doit voir le jour en 2026. Réunis autour de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, plusieurs élus et experts sont longuement revenus dans un premier temps sur les enjeux et les atouts sanitaires, sociaux, éducatifs et environnementaux d'un retour à une restauration scolaire en gestion directe, comme cela se pratique déjà dans les crèches municipales de Chaville. "C'est avant tout une question de maîtrise de ses choix", comme l'a souligné Jean-Jacques Hazan, consultant pour la Ville et administrateur de l'association nationale des directeurs de restauration scolaire. "Si vous ne produisez pas vous-même, vous ne pouvez pas intervenir sur le gaspillage alimentaire, le bien manger, le fait-maison... Vous n'avez pas les moyens de faire progresser réellement la qualité globale de votre prestation".



SÉANCE DE RATTRAPAGE
Retrouvez la vidéo de la réunion sur www.ville-chaville.fr



Les intervenants se sont ensuite attelés à présenter l'organisation et le fonctionnement de la future cuisine communale : formation des équipes, acheminement des produits, préparation des repas en liaison chaude, livraison

aux offices... Enfin, une présentation de l'équipement lui-même a été faite par les élus. L'occasion de lever certaines interrogations et d'établir la vérité sur les coûts d'investissement et de fonctionnement de la cuisine, ses impacts sur le voisinage, et l'utilisation du foncier. ■

Point Info Droit

> Permanences en mairie sur rendez-vous

- Assistance à l'usage numérique : **LE 2^e SAMEDI DU MOIS DE 9H À 12H**, sur rdv
- Notaire : **3^e JEUDI DU MOIS DE 8H30 À 10H30 ET 3^e MARDI DU MOIS DE 14H À 16H**
- Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) : **MERCREDI DE 8H30 À 11H30**
- Écrivain public : **MERCREDI DE 14H À 16H**
- Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : **1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS DE 9H À 12H**
- Juriste en droit de la famille et du travail : **2^e ET 4^e VENDREDIS DU MOIS DE 14H À 17H**
- ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale) : **1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS DE 13H30 À 16H30**
- UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : **LES 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS DE 9H30 À 11H30**, sur rdv
- ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : **2^e LUNDI DU MOIS DE 14H À 17H**
- UNLI (Union nationale des locataires indépendants) : **1^{er} LUNDI DU MOIS DE 10H À 12H** (permanence téléphonique)
- URBANIS : **3^e VENDREDI DU MOIS DE 9H À 12H**
Prise de rendez-vous sur www.aideshabitat-seineouest.fr/contact
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92) : permanence téléphonique. Prise de contact auprès du Point Info Droit.
- UDAF (médiation familiale) : **JEUDI DE 14H À 17H**
- Architecte-conseil du CAUE92 : **1^{er} MERCREDI DU MOIS DE 14H30 À 17H30**, au service Urbanisme, sur rdv au 01 41 15 99 90.
- Expert-comptable et commissaire aux comptes : **1^{er} MARDI DU MOIS DE 14H À 17H**

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite **JEUDIS 14 ET 28 MARS, 25 AVRIL, DE 10H À 12H**, au 01 41 10 27 80.
Inscription préalable sur <http://notaires92.fr/fr/consultations/les-permanences-telephoniques>

> Permanences juridiques

Assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff. Gratuit. Tous domaines.
Renseignements et prise de rdv au 01 76 53 45 04 ou par courriel cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr



LE PREMIER PROJET DE PLUI VOTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseil de territoire de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) du 7 février 2024 a voté à l'unanimité son premier projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) pour ses huit villes.

C'est l'aboutissement de deux années d'échanges avec les citoyens et acteurs du territoire. Le 7 février, les conseillers territoriaux ont voté le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal. Porteur d'ambitions fortes pour relever les défis majeurs des 10 à 15 prochaines années, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou encore économiques, il vise à offrir un territoire toujours plus agréable à vivre, notamment au bénéfice de l'épanouissement des familles.

En cohérence avec les attentes exprimées lors de la consultation, le PLUi arrêté par le conseil de territoire s'articule autour de trois grands axes stratégiques :

- Un territoire qui préserve la qualité de son cadre de vie,
- Un territoire durable et résilient,
- Un territoire attractif et accueillant.

Un règlement porteur de dispositions ambitieuses

Ses objectifs trouvent aujourd'hui leur traduction dans le projet de règlement du PLUi. En matière de logement, il oriente notamment les créations de logements nécessaires vers des logements adaptés pour les familles, et encourage les

transformations de l'existant pour limiter les nouvelles constructions. Sur le plan environnemental, il fixe de nouvelles règles de pleine terre pour développer la nature en milieux urbanisés. Le règlement encourage également le déploiement de dispositifs de production d'énergies renouvelables et favorise la sobriété énergétique des bâtiments. Concernant le patrimoine, le projet de PLUi, avec l'appui direct des propositions du public issues

de la concertation, identifie de nombreux nouveaux bâtiments et arbres à protéger. Les protections patrimoniales ont notamment été proposées par le public à l'occasion d'un temps de participation spécifique sur le patrimoine mis en place en mai-juin 2023.

Retrouvez le projet de PLUi sur www.seineouest.fr/plui

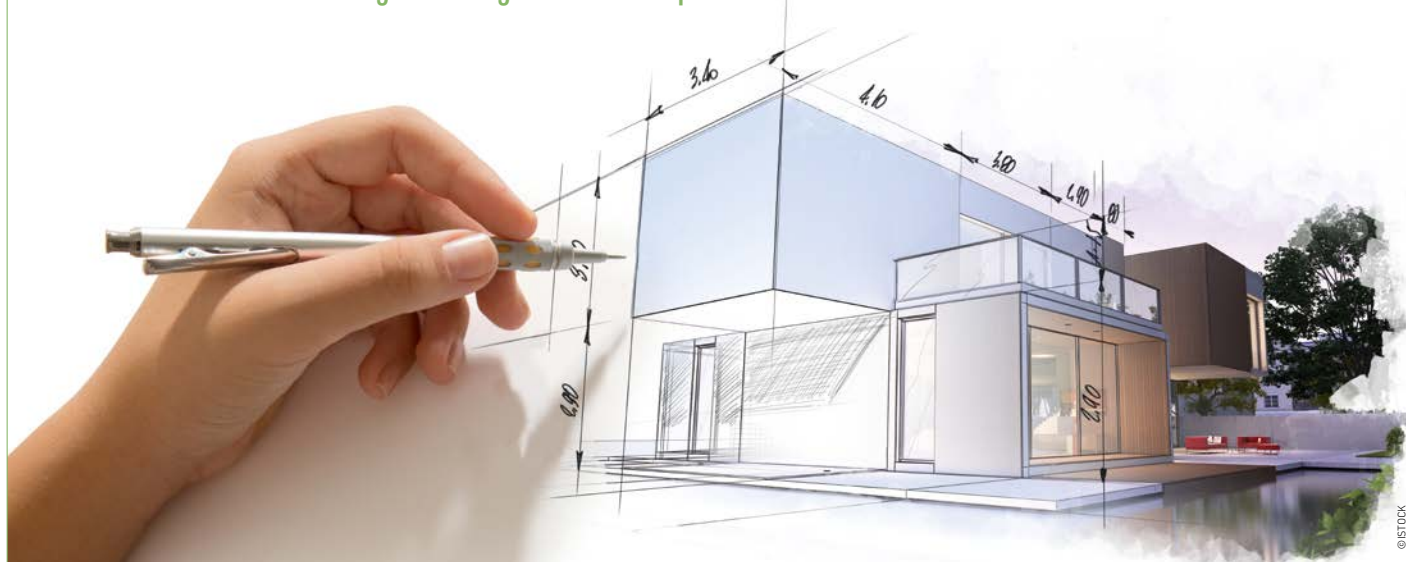


Dernière ligne droite

L'adoption du projet de PLUi en conseil de territoire ouvre une période de consultation pour recueillir l'avis des partenaires pendant trois mois (Région, Département, etc.) puis l'avis des habitants lors d'une enquête publique organisée par une commission indépendante. À l'issue de cette phase, le PLUi sera approuvé en Conseil de territoire avant d'entrer en vigueur en 2025. ■

VOS DÉMARCHES D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉES

Depuis quelques semaines, les Chavillois peuvent effectuer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne via un guichet numérique. Un service aux nombreux atouts.



Nouvelle étape dans le processus de simplification des démarches administratives des usagers. À partir du mois de février, la plupart des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, de démolir, déclaration préalable...) peuvent être réalisées directement en ligne sur une plateforme numérique dédiée. Avec ce nouveau service, Chaville répond à la loi Élan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) qui prévoit la dématérialisation complète des demandes d'autorisation d'urbanisme. C'est ainsi toute la chaîne de traitement - du dépôt jusqu'à la décision et l'archivage - qui peut être réalisée électroniquement.

Plus simple et plus rapide

Grâce à ce nouveau dispositif accessible depuis le site Internet de la Ville, les usagers ou les professionnels n'ont plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer leurs dossiers. De plus, ils peuvent effectuer leurs démarches quand ils le souhaitent, le service étant disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour cela, il leur suffit de se connecter à la plateforme de Chaville puis de renseigner et

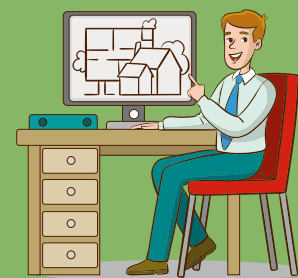
de transmettre, dans un espace sécurisé, l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction de leur demande d'autorisation d'urbanisme. Destiné à améliorer la communication, cet outil permet également aux usagers de suivre les différentes étapes de traitement de leurs dossiers, via la rubrique "Suivre mes demandes d'Urbanisme". Enfin, une messagerie est mise en place afin de prévenir les usagers de la bonne réception du dossier et pour les alerter en cas de pièces manquantes. Outre une simplification des démarches pour les usagers (particuliers et entreprises) et de traitement pour les agents du service de l'Urbanisme, ce service en ligne doit également permettre de réduire les délais d'instruction... et limiter considérablement l'utilisation du papier. ■

<https://portail-urbanisme.ville-chaville.fr/guichet-unique>

VOS DÉMARCHES EN UN CLIC

Les dossiers pouvant être déposés sur la plateforme numérique :

- Certificat d'Urbanisme (CUa et CUb),
- Déclaration Préalable (DP, DPLT et DPMI),
- Permis de Construire (PC et PCMI),
- Permis de Démolir (PD),
- Permis d'Aménager (PA),
- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA).



BON À SAVOIR

Le dépôt sous format papier sera toujours possible et encore obligatoire pour certains dossiers. La Direction de l'Aménagement urbain est ouverte lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h (fermée le mardi). Les rendez-vous pour les demandes de faisabilité ont lieu uniquement les mercredi et vendredi. ■

Pour rendre un rendez-vous, écrivez en priorité à urbanisme@ville-chaville.fr ou téléphonez au 01 41 15 99 90.

COMME UN ARBRE DANS LA VILLE

Bordée par les forêts de Fausses-Reposes et de Meudon, Chaville compte également 763 arbres implantés sur son espace public. Un riche patrimoine arboré sur lequel la Ville et Grand Paris Seine Ouest veillent avec attention pour assurer son bon développement.

Ils sont le poumon vert et la bouffée d'oxygène de nos villes. Éléments structurants du paysage et sources d'amélioration de la qualité de vie, les arbres constituent également de précieux alliés pour lutter contre le réchauffement climatique. Sur l'espace public de Chaville, on en trouve aujourd'hui 763, disséminés sur la voirie, dans les parcs et jardins, dans les cours des écoles et des structures de la petite enfance, au niveau des équipements sportifs ou encore du cimetière. Leur gestion est assurée par le service du Patrimoine Arboré de Grand Paris Seine Ouest qui réalise tous les trois ans un diagnostic phytosanitaire de chaque sujet pour connaître son état de santé (recherche de plaies, fissures, présence de parasites ou de maladies, signes de dépérissement...) et ses contraintes environnementales (état du sol, bâti, réseau...). Pour les arbres présentant des signes de fragilité (inclinaison, pathologies, plaies, âge), un suivi annuel est mis en place et des préconisations de gestion adaptées sont définies : surveillance approfondie, taille, remplacement... Chaque arbre retiré de l'espace public pour des raisons de sécurité est replanté sur place ou à proximité pour tenir compte des contraintes du site et des besoins de végétalisation et d'harmonisation. Pour GPSO comme pour la Ville, l'un des enjeux est d'assurer la bonne santé de ce patrimoine vivant et la sécurité sur



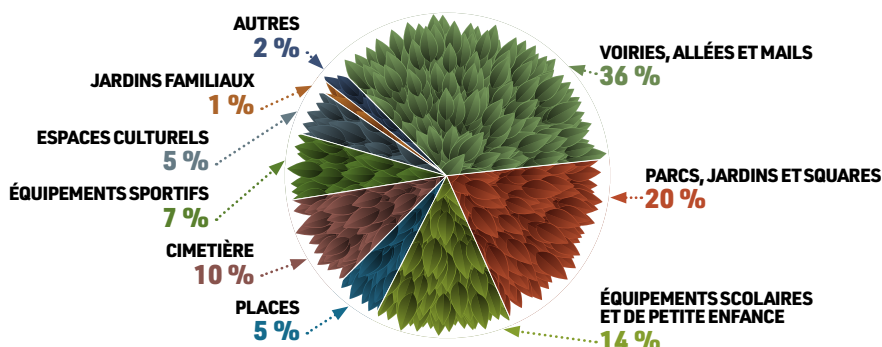
l'espace public, tout en contribuant à la qualité du cadre de vie.

Nouvelles plantations et diversification des essences

Ce suivi du patrimoine arboré s'accompagne chaque année de travaux de taille ou d'élagage. Ces derniers visent principalement à structurer la forme de l'arbre pour

l'adapter à son environnement (présence de façades à proximité ou de signalisation verticale...). Des tailles sanitaires sont aussi réalisées pour retirer les branches mortes ou cassées. Engagées dans une démarche de végétalisation de l'espace urbain, afin notamment de lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité, GPSO et Chaville procèdent également régulièrement à de nouvelles plantations. Sur la période 2022-2023, 48 sujets supplémentaires sont ainsi venus verdifier plusieurs cours d'école (Iris, Jacinthes), squares (Mitterrand) et rues (allée Saint-Paul). De nombreux arbustes fruitiers ont aussi été implantés. Chaque projet est étudié en amont afin de définir les besoins et les arbres les mieux adaptés au site. Pour faire face aux effets du changement climatique, un travail de diversification des essences est aujourd'hui réalisé. Dans certains cas, des végétaux plus résistants à la chaleur et aux parasites, et nécessitant des apports en eau limités, sont ainsi désormais introduits (chêne vert, lilas des Indes, micocoulier de Provence...), dans une recherche constante d'équilibre avec le patrimoine local existant. ■

RÉPARTITION DES ARBRES DANS L'ESPACE PUBLIC, À CHAVILLE



« Chaque arbre retiré de l'espace public est replanté sur place ou à proximité pour tenir compte des contraintes du site et des besoins de végétalisation et d'harmonisation. »

RÉDUIRE LES DOMMAGES LIÉS AUX CHANTIERS

Pour mieux préserver les arbres en cas de chantier, GPSO va prochainement diffuser une charte de l'arbre. Objectifs de la démarche : éviter l'abattage d'arbre lors de la conception des projets, réduire les dommages causés aux arbres par une protection en cours de chantier, et compenser les préjudices en cas de dommage ou d'abattage. ■



Les super-pouvoirs de l'arbre



Un acteur de la qualité de l'air

- Participe à la production d'oxygène et à la capture du CO₂
- Contribue au piégeage des particules et au stockage de carbone



Un booster de santé physique et psychologique

- Limite le stress et favorise la concentration des individus
- Offre un meilleur cadre de vie aux habitants



Un moteur de biodiversité

- Abrite de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes, de lichens et de mousses
- Facilite le développement de plantes et organismes du sol



Un allié contre le changement climatique

- Humidifie l'air par évapotranspiration
- Crée de l'ombrage et une ventilation naturelle
- Favorise l'infiltration des eaux de pluie et de ruissellement



DES ARBRES PROTÉGÉS... JUSQUE CHEZ LES PARTICULIERS

En matière de patrimoine arboré, des règles s'imposent également aux propriétaires. Inscrites à l'article 13 du Plan Local d'Urbanisme de Chaville, elles fixent notamment les motifs autorisés d'abatage ainsi que les démarches à effectuer. Ces mesures varient notamment suivant l'emplacement géographique du sujet. Ainsi, si l'arbre est situé en Espace Vert Protégé (EVP), en secteur Architecte des Bâtiments de France (ABF), ou s'il est protégé au PLU, l'abatage n'est admis que pour des raisons de sécurité ou phytosanitaires. La démarche devra être systématiquement précédée du dépôt d'une demande de déclaration préalable (cerfa 13404*10), accompagnée du rapport ou de

la déclaration d'un expert attestant de la dangerosité de l'arbre ou de sa maladie. Hors Espace Vert Protégé (EVP) ou secteur Architecte des Bâtiments de France (ABF), les motifs d'abatage d'un arbre peuvent être élargis à l'implantation de constructions ou la création d'un accès. Aucune démarche préalable n'est nécessaire. Toutefois, un mail d'information à destination du service Urbanisme peut être utile pour permettre de répondre à toute question des riverains. Les particuliers peuvent aussi le mentionner dans leur demande d'autorisation d'urbanisme liée à un projet de construction ou d'accès. Dans tous les cas, l'arbre abattu devra être remplacé par une essence de même taille



à l'âge adulte, validée par les services spécialisés de GPSO. ■

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le service Urbanisme de Chaville.

Rens. : 01 41 15 99 90.

urbanisme@ville-chaville.fr

Dans cette rubrique, découvrez les missions des agents municipaux qui, chaque jour, œuvrent pour le service public.

LE SERVICE LOGEMENT FACILITATEUR DE VOTRE PARCOURS DANS L'HABITAT SOCIAL

Service clé de la Ville, le service Logement instruit et accompagne les demandes de logements sociaux.

À Chaville, un peu plus de 25 % des logements (environ 2 400) sont des logements sociaux. Construits et gérés par les offices HLM (Habitation à loyer modéré), ils permettent aux ménages dont les ressources n'excèdent pas certains plafonds de se loger, grâce à des prix de loyer inférieurs à ceux pratiqués dans le secteur privé. Si la Ville n'est propriétaire d'aucun logement social, elle est en revanche compétente pour gérer les demandes de logement effectuées par les Chavillois. C'est la mission du service logement.

Aide aux démarches

Composé de trois agents, son rôle est notamment de recevoir et d'instruire les dossiers. Loin d'être une simple chambre d'enregistrement, le service Logement joue également un rôle important de facilitateur auprès de la population. "Nous sommes aussi là pour renseigner les administrés et accompagner ceux qui rencontrent des difficultés pour effectuer leurs démarches. C'est le but de nos permanences. Face à certaines situations complexes, il est important de pouvoir échanger physiquement ou par téléphone pour comprendre et adapter la demande. Parfois, en discutant, cela permet aussi



d'identifier d'autres problématiques sociales et d'orienter le demandeur vers les services compétents", souligne la responsable du service Logement.

Trois dossiers pour un logement

Bien que n'étant pas attributaire des logements sociaux, la Ville dispose toutefois, au même titre que l'État, le Département, la Région ou Action Logement (1 % patronal), d'un droit de réservation sur un petit quota de logements, en contrepartie des garanties d'emprunt accordées aux bailleurs lors d'opérations de construction ou de rénovation. Lorsque l'un de ces logements se libère, la Ville a alors un mois pour présenter les dossiers de trois candidats. Pour les sélectionner, le service Logement s'appuie sur l'ancienneté de la demande mais aussi sur la situation sociale, professionnelle et familiale du

demandeur. Certaines situations peuvent aussi faire l'objet d'un traitement prioritaire : personnes sans logement ou habitant un logement insalubre ou dangereux, victimes de violences familiales ou demandeurs en situation de handicap. Le service est aussi là pour expliquer la nouvelle cotation, mise en place depuis le 1^{er} janvier 2024 (voir encadré). La décision finale d'attribution appartient à la Commission d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) de chaque bailleur. ■

COMMENT JOINDRE LE SERVICE LOGEMENT ?

- Permanence téléphonique le mercredi matin, de 9h à 12h, au 01 41 15 47 85.
 - Permanence d'accueil physique sur rendez-vous le jeudi matin, de 9h à 12h.
 - Permanence sur rendez-vous avec l' élu au logement et à l'habitat le 1^{er} et 3^e lundi après-midi du mois.
- Pas de permanences pendant les vacances scolaires. ■

Contact : 01 41 15 47 85
(répondeur sauf le mercredi matin)
ou logement@ville-chaville.fr

UNE COTATION POUR PLUS DE TRANSPARENCE

Mis en place dans le cadre de la loi Élan, le nouveau système de cotation permet d'attribuer des points à chaque dossier de demande de logement. Le calcul de ces points s'appuie sur différents critères (identiques dans les huit communes de GPSO) : mal logement, ancienneté de la demande, lien au territoire, situation familiale, professionnelle, difficultés financières, situations d'urgence... Pour plus de transparence et un meilleur suivi, chaque demandeur peut accéder à son dossier, connaître son nombre de points et actualiser son dossier en fonction de sa situation.



UNE AUTRE FORME DE LOGEMENT SOCIAL

Bâtiment à l'architecture soignée, le nouveau programme de Hauts-de-Seine Habitat de l'avenue Roger Salengro accueille 20 logements sociaux ainsi qu'une pension de famille de 26 places. Destiné à des personnes en difficulté sociale, physique ou psychologique, ce projet a été mis en place grâce à la mobilisation de plusieurs acteurs institutionnels dont la Ville de Chaville et l'association Aurore.

"Retrouver sa place dans la société". Ces mots de Nathalie Avakian, directrice des activités pour l'association Aurore dans le sud des Hauts-de-Seine, définissent clairement l'objectif de la pension de famille. À mi-chemin entre l'hébergement d'urgence et le logement social classique, ce lieu d'habitation permet à des personnes isolées de bénéficier d'un logement durable inséré dans un projet de vie autonome. "Les personnes sélectionnées pour habiter dans une pension de famille sont souvent confrontées à un moment difficile de leur vie, que ce soit un problème de santé, une rupture familiale ou une fragilité psychologique", explique Nathalie Avakian. Accompagné par un travailleur social et un maître de maison, le locataire, une fois installé dans son petit appartement, peut amorcer une formation, rechercher un travail ou tout simplement se poser dans un lieu sécurisant. Présent sur place au quotidien, le maître de maison veille notamment au bien-être du locataire tout en vérifiant qu'il s'occupe correctement de son appartement, tandis que le travailleur social peut l'accompagner dans la gestion de son budget ou dans d'éventuels suivis médicaux. "Au

sein de la pension de la famille, nous disposons d'un espace commun où les résidents peuvent se retrouver et partager des moments de convivialité", précise la responsable des activités de l'association Aurore pour le sud des Hauts-de-Seine.

Un contrat de bail et un loyer à payer

Concrètement, le résident d'une pension de famille est un locataire comme les autres qui s'acquitte d'un loyer mensuel adapté à ses ressources. Il bénéficie d'un contrat de bail avec des droits et des obligations. "Les personnes concernées peuvent être bénéficiaires de minima sociaux, en poste à temps partiel ou en recherche d'emploi. Ce sont majoritairement des adultes, célibataires, âgés en moyenne d'une quarantaine d'années", précise Nathalie Avakian. Capables de vivre seuls et de s'assumer matériellement, les résidents ont besoin d'un soutien de proximité pour réussir à s'insérer socialement. Fondé sur une approche individualisée, l'accompagnement proposé par l'association Aurore favorise l'écoute et le lien social. L'objectif est d'amener chacun à sortir de chez soi pour retrouver

des relations sociales, participer à des moments de vie collective et s'intégrer dans leur ville via la pratique d'activités sportives ou culturelles. "La pension de famille doit être un lieu où on se sent bien et libre." Pérenne, cette forme de logement peut aussi être une solution de court ou moyen terme, et permettre ainsi à des personnes en difficulté temporaire de remettre du sens dans leur vie. ■





L'INCLUSION AU CŒUR DE LA SEMAINE DU HANDICAP

Plusieurs clubs sportifs chavillois disposant de sections handisport ou de sport adapté ouvriront leurs portes au public durant la semaine. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ville-chaville.fr

Placée cette année sous le signe des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Semaine du handicap se déroulera du 22 au 27 avril à Chaville. La sensibilisation des enfants et du grand public sera une nouvelle fois au cœur des animations.

Grand rendez-vous de sensibilisation autour de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs, la Semaine du handicap fait son retour à Chaville ! Organisé par le CCAS et le service Jeunesse et Sports de la Ville, cet événement peut compter une nouvelle fois sur le partenariat de l'Éducation nationale, du CDH 92, du Comité départemental sport adapté 92 et plusieurs associations locales.

Comme chaque année, un riche programme d'ateliers et d'animations a été concocté en direction des écoliers chavillois. Athlétisme en aveugle, basket-fauteuil, judo ou encore équitation : toute la semaine, les élèves du CP au CM2 seront sensibilisés à de nombreuses disciplines handisport. En parallèle, les CE2 participeront à des ateliers portant sur l'autisme, les troubles de l'odorat et



le TDAH (trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) tandis que les CM2 réaliseront un travail en classe autour de la santé mentale et de l'estime de soi.

Une grande soirée festive

Jeudi 25 avril, tous les Chavillois auront rendez-vous sur la place du Marché de 17h à 22h. Cette grande soirée festive s'ouvrira par des démonstrations handisport : basket-fauteuil, laser tir et escrime, etc. De 18h à 19h, des musiciens du Conservatoire de Ville-d'Avray Chaville se produiront sur scène avant de céder la

place au groupe Yenakarrive Yenakiparte, formation réunissant des musiciens en situation de handicap psychique et mental qui, pour la 3^e année consécutive, viendra clore cette belle soirée inclusive.

Des stands de restauration seront aussi de la partie pour le bonheur des papilles, avec notamment des food trucks et l'association Les Papillons Blancs de la Colline. Également mobilisé, le CMJ proposera crêpes et gaufres au profit de l'association Imagine for Margo - Enfants sans cancer. ■

Retrouvez le programme complet sur www.ville-chaville.fr



SIGNATURE D'UNE CHARTE PARASPORT

La soirée du 25 avril sera également marquée par la signature d'une charte d'engagement en faveur d'une plus grande inclusion des parasportifs. À l'occasion des Jeux de Paris 2024, cette charte portée par le CDH 92 (voir page 26) a préalablement été signée par les présidents des clubs sportifs de la commune, qui s'engagent donc en faveur du développement du goût du sport, de la pratique et de l'autonomie pour toutes et tous.

"CHACUN DOIT POUVOIR SE DÉPLACER ET PROFITER D'ACTIVITÉS ET DE LOISIRS QUEL QUE SOIT SON HANDICAP"

Grande nouveauté, la Semaine du handicap aura cette année une marraine : Coline Gaultier.

Les Chavillois peuvent régulièrement croiser la jeune femme de 35 ans, accompagnée de son chien d'assistance Rébus, notamment lorsqu'elle se rend au conservatoire qu'elle fréquente depuis 30 ans. "J'ai commencé toute petite par le piano, avant de faire de la batterie et des percussions. Et depuis 4 ans, je me suis mise à la trompette."

100 % disponible

Quand a émergé l'idée d'un parrain ou d'une marraine pour la Semaine du handicap, les services de la Ville ont immédiatement pensé à Coline. "Je ne m'y attendais pas

du tout ! J'ai été très touchée lorsque l'on m'a proposé de marrainer cet événement important." Luttant contre une maladie neurodégénérative depuis de nombreuses années, Coline mesure toute l'importance d'un tel événement. "Pour moi, il est essentiel que notre société évolue vers une plus grande inclusion. Chacun doit pouvoir se déplacer et profiter d'activités et de loisirs quel que soit son handicap."

Coline compte bien participer à toutes les actions mises en place lors de la Semaine du handicap : "je me suis organisée pour faire en sorte d'être à 100 % disponible". Il se pourrait même qu'elle fasse une démonstration de ses talents musicaux au sein d'un quatuor de trompettes durant la grande soirée du jeudi 25 avril ! ■



LES JEUX PARALYMPIQUES EN SPECTACLE

C'est à la médiathèque que se conclura la Semaine du handicap avec une lecture théâtralisée portant sur la thématique des Jeux Paralympiques. Proposé par la compagnie La Belle Voisine, ce spectacle labellisé Olympiade Culturelle Paris 2024 mettra en relief de manière ludique et participative l'histoire des jeux paralympiques, la sensibilisation aux différents types de handicap, ainsi que la littérature, le sport et le handicap à travers un florilège de textes d'hier et d'aujourd'hui.

Paralympiques ! Au-delà de soi-même

Samedi 27 avril, à 17h, à la médiathèque

Sur inscription : 01 41 15 99 10 ou mediatheque@ville-chaville.fr

L'INCLUSION PAR LE SPORT

Partenaire de la Semaine du handicap, le Réseau des Parents vous convie à une conférence sur le thème "Rien n'est impossible ! Vivre la passion du sport quel que soit son handicap !". Celle-ci sera animée par Stéphane Leclerc, professeur d'EPS en milieu spécialisé, et Salomé Gazit, membre de l'Association des Parents d'Élèves Badinter.



Mardi 23 avril, à 20h30, à la MJC de la Vallée

Sur inscription : www.reseaudesparents.org

LE CCAS VOUS ACCOMPAGNE

En cas de besoin d'un accompagnement spécifique, le CCAS reçoit adultes et enfants porteurs de handicap sur rendez-vous. Une référente handicap y a pour missions de soutenir les personnes ou parents d'enfants en situation de handicap dans leurs démarches, d'aider à la constitution des dossiers MDPH et de coordonner les acteurs locaux pour rechercher les réponses les plus adaptées à la situation de chacun.

Rens. : 01 41 15 40 87

ou admin.ccas@ville-chaville.fr



LE COUP DE FOURCHETTE ET DE TOURNEVIS DE LA P'TITE BOUTIQUE

La ressourcerie de Chaville s'apprête avec le soutien de la Ville à ouvrir au printemps un nouveau local dans la galerie des Créneaux. Baptisé Fourchette & Tournevis, il proposera notamment un espace de restauration, un Repair café... et bien plus encore.

Décidément, cette P'tite Boutique est pleine de ressources ! Née du partenariat entre l'association Espaces "Emmaüs France", la Ville et le CCAS, la ressourcerie de Chaville contribue depuis quatre ans au réemploi d'objets dont les habitants n'ont plus l'utilité. Grâce au travail de ses équipes, qui collectent, trient et valorisent les dons des Chavillois, de très nombreux vêtements, accessoires, vaisselle, livres, jouets et petit électroménager, retrouvent une seconde vie dans l'une des trois boutiques de l'association où ils sont revendus à petits prix (113 tonnes reçues en 2023 dont 42 % valorisées). Si cette activité participe aujourd'hui à la réduction des déchets et à une consommation plus responsable, elle permet aussi d'employer une dizaine de salariés en insertion formés et accompagnés par des encadrants techniques, appuyés par un solide groupe de bénévoles très investis dans la vie de la structure.

Tiers-lieu

Surfant sur la réussite de ce modèle d'économie sociale et solidaire, l'association Espaces a décidé d'aller plus loin en 2024 en ouvrant très prochainement un tiers-lieu dans la galerie des Créneaux. Installé à deux pas de ses boutiques, dans un local mis à disposition et entièrement rénové

10
C'est le nombre d'emplois en insertion que devrait générer la création de Fourchette & Tournevis.

par la Ville, ce dernier s'articulera notamment autour d'un coin restauration et d'un Repair café, d'où son nom : Fourchette & Tournevis. "L'objectif est de créer un espace hybride d'accueil, où l'on pourra tout à la fois se restaurer le midi, se détendre, faire du co-working, participer à des ateliers collectifs d'arts plastiques ou de co-réparation d'objets", explique Julia Ferrand, la responsable de la P'tite Boutique qui prendra également la direction de ce nouveau lieu. À l'instar de la ressourcerie, son fonctionnement sera assuré par une

dizaine de salariés en insertion. Les bénévoles joueront aussi un rôle majeur pour animer mais aussi faire évoluer cet espace ouvert à tous au service de l'inclusion et de l'écologie urbaine. ■

La P'tite Boutique, la ressourcerie des Créneaux
1085, avenue Roger Salengro.

Collecte et boutiques le mercredi et le samedi
de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30.

<https://lapititeboutiquedescreneaux.org>

REJOIGNEZ UNE ÉQUIPE SOLIDAIRE DE BÉNÉVOLES !

Vous avez un certain don pour réparer les objets ou les vêtements et disposez d'un peu de temps : que diriez-vous de mettre vos talents au service du réemploi ? La P'tite Boutique recherche des bricoleurs bénévoles pour son Repair café. Si vous êtes tenté par une belle aventure solidaire, n'hésitez pas à écrire à l'adresse ci-dessous. ■

lapititeboutiquedescreneaux@association-espaces.org



UN REPAIR CAFÉ POUR RÉPARER PLUTÔT QUE JETER

Un Repair café est un atelier collaboratif où des bénévoles, passionnés de bricolage, partagent leur savoir-faire avec des personnes souhaitant faire réparer leurs objets en panne (petit électroménager, ordinateurs, Hi-fi, vêtements, etc...).





PAROLES DE FEMMES AFGHANES

Le 16 mars, dans le cadre des actions en faveur de l'égalité femme-homme, le groupe local d'Amnesty International organise en partenariat avec la Ville de Chaville une rencontre autour de la condition des femmes en Afghanistan. La manifestation débutera par la projection du film *Afghanes*, réalisé et écrit par Solène Chalvon Fioriti. Dans ce documentaire, sorti en 2023, la journaliste donne la parole à quatre générations de femmes afghanes. "À travers leurs récits se dessine l'histoire de tout un pays. Une parole au féminin, confisquée depuis que

les fondamentalistes talibans ont repris le pouvoir... mais instrumentalisée bien avant eux. Par la force des témoignages et leur diversité, ce film s'emploie à restituer la voix des damnées de l'Histoire afghane". La projection sera suivie d'une table ronde réunissant des réfugiées afghanes (journaliste, sportive...), d'un historien afghan et des responsables d'Amnesty France. ■

Samedi 16 mars, de 15h à 18h, à l'Atrium (espace Louvois). Entrée libre.
Blog : www.amnesty121.fr
Twitter : @Amnesty 121

DES SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le Groupement de coopération sociale et médico-sociale Chaville-Viroflay (GCSMS) est un service de soins infirmiers qui réalise des aides liées à la toilette et à l'habillage sans contrepartie financière de la part des patients. Composée d'aides-soignants diplômés d'État et d'infirmiers, son équipe intervient le matin ou l'après-midi, de manière ponctuelle ou quotidienne (jusqu'à 7 jours) pour réaliser des toilettes, changes ou encore actes infirmiers (piluliers, prise de sang...).

Ces interventions sont prises en charge à 100 % par l'Assurance maladie sur prescription médicale. Le GCSMS dispose de 100 places (dont 10 réservées



au handicap sur les villes de Chaville et/ou Viroflay). ■

GCSMS Chaville - Viroflay
2, place du Général de Gaulle - 78220 Viroflay
Tél. : 01 41 15 96 26
j.tartariello@ville-viroflay.fr
z.kone@ville-viroflay.fr

Pour les seniors

> Programme des actions de prévention

Le Pôle Seniors organise une réunion de présentation du programme des prochains ateliers de prévention, **MERCREDI 13 MARS, À 10H**, en mairie.

> Estimation d'objets de valeur

Faites estimer gratuitement vos bijoux, tableaux... par un cleric chargé d'estimations, **MERCREDIS 27 MARS ET 24 AVRIL, DE 14H À 17H**, au Pôle Seniors (1085, avenue Roger Salengro). Uniquement sur rendez-vous.
Rens. : 01 41 15 40 87.

> Spectacle pour les seniors

Vous avez plus de 60 ans ? Venez assister **VENDREDI 24 MAI, À 14H**, à l'opéra *L'Élixir d'amour*, interprété par 40 musiciens et 70 choristes du conservatoire de Ville-d'Avray Chaville et de l'association Accords Majeurs.



Ouverture des inscriptions le mardi 2 avril, à partir de 13h30. Rendez-vous en mairie au service RPFM pour obtenir un carton d'invitation.
Rens. : 01 41 15 40 57/40 68
 ou c.desenne@ville-chaville.fr

> Cercle d'Amitié de Chaville

- **JEUDI 7 MARS, À 14H30** : assemblée générale (réservée aux adhérents), salle Paul Huet à l'Atrium.
- **JEUDI 14 MARS** : visite guidée du musée de la contrefaçon. Rendez-vous à 14h45 devant le musée (16, rue de la Faisanderie, Paris 16^e). Tarif adhérent : 10 € (15 € pour les non-adhérents).
- **JEUDI 4 AVRIL, À 14H30** : conférence "Les chefs-d'œuvre" de Londres, salle Paul Huet à l'Atrium.
- **JEUDI 25 AVRIL** : sortie au musée du chocolat avec dégustation, rendez-vous à 15h15 devant le musée (28, bd Bonne Nouvelle, Paris 10^e). Tarif adhérent : 13 € (18 € pour les non-adhérents).

Rens. : Yvon Delahaye au 01 47 50 34 24 / 06 78 57 73 67 ou yd38mt39@gmail.com

En bref

> Don du sang

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang en partenariat avec la Ville de Chaville aura lieu **JEUDI 21 MARS, DE 12H À 16H30**, en mairie. Prise de rendez-vous obligatoire sur <https://dondesang.efs.sante.fr>
Rens. : 01 41 15 40 68.

> Dimanche en jeux

Venez (re)découvrir les jeux de société, seul(e), en famille ou entre amis. Ambiance conviviale garantie. De 7 à 99 ans. **DIMANCHES 17 MARS ET 28 AVRIL, DE 14H30 À 17H**, espace Mozaïk (3, parvis des Écoles). Entrée libre.
Rens. : Nicole Bucquet au 01 47 50 99 18.

> Fête des voisins

Pour vous aider à préparer la Fête des voisins qui se déroulera **LE VENDREDI 31 MAI**, la mairie peut vous fournir une aide logistique (tables, chaises...) sur réservation et dans la limite des stocks disponibles. Une attestation de remise de matériel et une charte d'engagement seront à compléter et à signer. Le matériel est à récupérer au Centre Technique Municipal. Inscriptions du 2 avril au 3 mai sur www.ville-chaville.fr.
Rens. : 01 41 15 40 68
ou v.gousset@ville-chaville.fr



LE RETOUR DU MANÈGE

"Le Carrousel" revient avec le printemps sur la place du Marché du 18 mars au 26 mai. Les enfants retrouveront à son bord : chevaux et autres animaux, voitures et calèches...
Horaires : lundi, mardi et vendredi, de 15h30 à 19h ; mercredi, jeudi, samedi et dimanche, de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h.



PLAISIRS DE "CHINE"

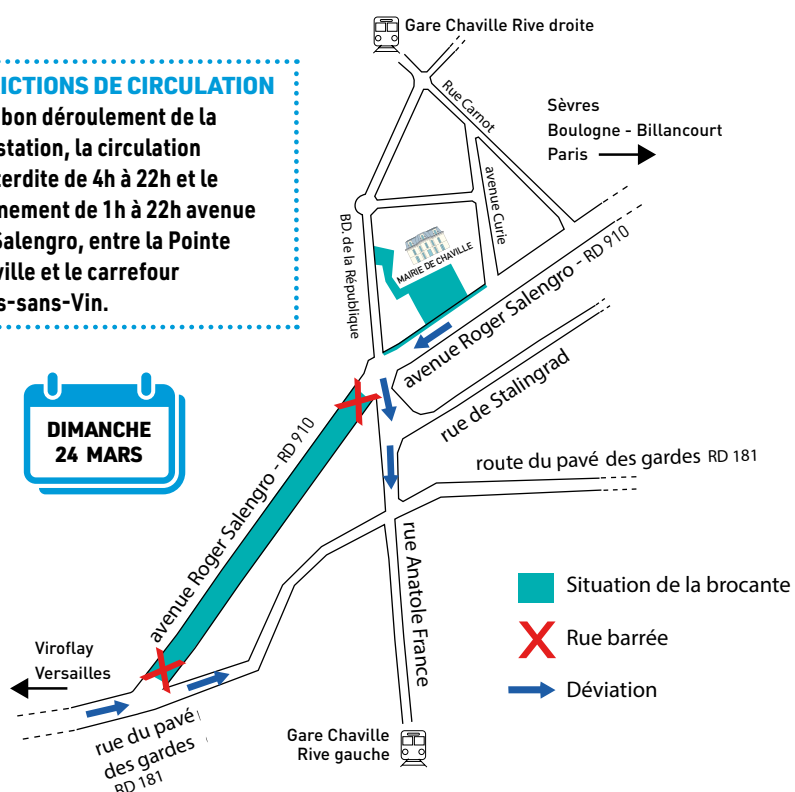
Rendez-vous le 24 mars à la 39^e édition de la brocante de Chaville.

Moment de grand ménage de printemps pour les uns, véritable chasse aux trésors pour les autres, la brocante de Chaville est de retour ! Que l'on soit vendeur, chineur ou simple promeneur, venu profiter du spectacle et de l'ambiance, les raisons de participer à cet incontournable de la vie locale ne manquent pas. À commencer par le simple plaisir de pouvoir déambuler sur l'avenue Roger Salengro (entre le carrefour du Puits-sans-Vin et la Pointe de Chaville), libérée exceptionnellement de ses véhicules et transformée, le temps d'une journée, en un immense bric-à-brac. Grande foire à tout, la brocante est aussi et surtout l'occasion de faire de bonnes affaires et de donner une seconde vie à de nombreux jouets, vêtements, bibelots et livres qui dormaient dans les placards,

caves et greniers... Comme chaque année, les enfants auront également leur espace de vente dans les jardins de l'hôtel de ville. Ils seront accompagnés des membres du Conseil Municipal des Jeunes, venus préparer gaufres et crêpes au profit de l'association Imagine For Margo, engagée dans la lutte contre les cancers des enfants. **Dimanche 24 mars, de 9h à 18h, avenue Roger Salengro (de 9h à 17h dans les jardins de l'hôtel de ville). Restauration sur place. Inscriptions jusqu'au 11 mars sur www.ville-chaville.fr ou en mairie. Rens. : 01 41 15 40 00.**



RESTRICTIONS DE CIRCULATION
Pour le bon déroulement de la manifestation, la circulation sera interdite de 4h à 22h et le stationnement de 1h à 22h avenue Roger Salengro, entre la Pointe de Chaville et le carrefour du Puits-sans-Vin.



DIMANCHE 24 MARS

À VOS PLUMES, ÉCRIVÉ!

La médiathèque de Chaville renoue avec l'épreuve de la dictée. Rendez-vous à votre table, le samedi 9 mars à 14h30, à l'espace Louvois. N'oubliez pas vos stylos.

Bien souvent redouté, l'exercice de la dictée n'en reste pas moins une bonne façon de tester sa maîtrise de l'orthographe et de la grammaire, sa capacité à déjouer les pièges de la langue française. C'est le défi que la médiathèque de Chaville vous propose de venir relever le 9 mars à l'espace Louvois, transformé pour l'occasion



ORGANISÉE PAR LA VILLE DE CHAVILLE ET LA MÉDIATHÈQUE

La Grande Dictée
POUR TOUS

3 CATÉGORIES
10 à 12 ans • 13 à 16 ans
17 ans et plus

**SAMEDI 9 MARS
À L'ATRIUM À 14H30**

Venez jouer ensemble
avec la langue française!

Entrée gratuite, sur inscription avant le 7 mars
mediatheque@ville-chaville.fr
Renseignements : 01 41 15 99 10 ou 01 41 15 47 40
ville-chaville.fr

en salle de classe géante. L'écrivain Yahia Belaskri jouera le maître de cérémonie lors de la dictée.

Les enfants invités à plancher

Rassurez-vous, ici pas question de délivrer les bons et mauvais points, mais plutôt de se rassembler autour de la langue de Molière lors d'un moment convivial. Organisée en amont de la Semaine de la francophonie (voir plus bas), la manifestation sera ouverte à tous. Ainsi, même les enfants dès 10 ans, accompagnés d'un parent, pourront aussi plancher sur la dictée, dans une version toutefois plus courte que celle proposée à leurs aînés.

Pour jouer les maîtres de cérémonie, la médiathèque a choisi de faire appel à un amoureux des mots, l'écrivain Yahia Belaskri. En résidence à Chaville, l'auteur anime depuis la rentrée des rencontres et ateliers autour de l'écriture et de la lecture. À l'issue de l'exercice, lorsque tous les stylos auront été posés, un temps de partage festif sera proposé aux participants, le temps pour les correcteurs bénévoles de corriger les copies. Bonne chance à tous! ■

Inscription jusqu'au 7 mars à la médiathèque ou par mail : mediatheque@ville-chaville.fr, dans l'une des trois catégories : 10-12 ans ; 13-16 ans ; 17 ans et plus.
Rens. : 01 41 15 99 10.

LA FRANCOPHONIE : TRAIT D'UNION ENTRE LES CONTINENTS

Poursuivant leur cheminement littéraire et intellectuel, la médiathèque et Yahia Belaskri proposeront le 22 mars une conférence sur la langue française dans le monde à l'occasion de la Semaine de la francophonie. Selon l'organisation internationale de la francophonie, 321 millions de personnes parlent aujourd'hui le français à travers le globe, plaçant ainsi notre belle langue au 5^e rang mondial (derrière l'anglais, le chinois, l'hindi et l'espagnol). Elle serait aussi la 2^e langue étrangère la plus enseignée, avec près plus de 50 millions d'apprenants. Mais derrière ces chiffres, que recouvre



finalement le concept de francophonie ? Est-ce une manière de diluer la création

de celles et ceux qui ne sont pas Français et ont en partage cette langue ou affirmer la nécessité de la langue française entre tous les locuteurs de cette langue, qu'ils soient Français ou non ? Pour nous éclairer sur le sujet, Yahia Belaskri, mention spéciale du Prix des cinq continents de la Francophonie 2022 pour son ouvrage *Le Silence des dieux* (2022), reviendra sur ce trait d'union entre les continents, formidable passerelle entre les peuples, contribuant au dialogue des civilisations. ■

Vendredi 22 mars, à 20h, à la médiathèque.
Entrée libre
Rens. : 01 41 15 99 10.



Makoto San



Spink

CHIC, C'EST L'HEURE D'ELECTROCHIC !

Le festival 100 % électro de l'Ouest parisien est de retour à Chaville du 7 au 9 mars. Live immersif, voyage en Asie, transe hypnotique ou encore spectacle jeune public : explorez les multiples facettes de la musique électronique !



C'est devenu le rendez-vous incontournable des fans d'électro en Île-de-France au fil des ans. Pour sa 8^e édition, le festival Electrochic fait une nouvelle fois résonner la French touch dans huit communes de l'Ouest parisien du 7 au 17 mars. Et c'est bien le 25 de la Vallée qui ouvrira le bal avec trois dates : les 7, 8 et 9 mars.

Jeudi 7 mars, **Sacha Terrat** vous invite à découvrir son oceanic trip hop venu de Nouvelle-Calédonie à l'occasion de la première restitution du travail effectué durant plusieurs résidences de recherche sur la spatialisation sonore effectuées à la MJC en collaboration avec l'ingénieur du son Lambert Sylvain.

Trois groupes se succéderont sur la scène du 25 de la Vallée vendredi 8 mars : **Makoto San** et son surprenant instrumentarium en bambou, le duo **Turfu** qui mêle

l'accordéon à l'électronique, ainsi que le show électro-instrumental entièrement improvisé de **Spink**.

Enfin, samedi 9 mars, le **Professeur Ragoult** et son ami **S.E.R.J. 3000** sont de retour pour vous offrir un moment endiablé au son des synthétiseurs et autres boîtes à rythme. À l'occasion de cet 3^e épisode de la 2^e saison des P'tites Explorations Sonores, venez chanter et danser en famille sur les remix électros de vos comptines et chansons préférées !

Jeudi 7 mars, à 19h.

2π (Live Immersif) – Sacha Terrat

Vendredi 8 mars, à 20h30

Makoto San / Turfu / Spink

Samedi 9 mars, à 16h30

Les P'tites Explorations Sonores – S.E.R.J. 3000

Informations et réservations : www.mjcdelavallee.fr

Programme complet : www.festivalelectrochic.fr

GROSSE SOIRÉE MÉTAL AU 25 DE LA VALLÉE

Les amateurs de métal et de hardcore ont rendez-vous au 25 de la Vallée pour un concert exceptionnel.

La soirée débutera avec le groupe originaire de Viroflay **Black Bomb A**, seul représentant français du crossover. Ce style de musique allie la rébellion du punk à l'énergie du hardcore et à la puissance du trash. Avec à son actif sept albums, BBA a su bâtir une carrière en constante progression autour de son style indémodable. La recette est d'une efficacité absolue : une section rythmique puissante et

groovy, des riffs à décorner les bœufs, le tout chapeauté par deux chants étonnants. Suivront sur scène deux autres groupes tout autant à l'aise pour faire pleuvoir les riffs qui détonnent : le métal death progressif d'**Human Eyes** et l'énergie brute de **Hard Side**. ■

Samedi 27 avril, 20h30,

à la MJC de la Vallée

Réservations : www.mjcdelavallee.fr/billetterie



Black Bomb A

LA MOUETTE LE THÉÂTRE, L'AMOUR, LA VIE...

Soit on a déjà vu *La Mouette* de Tchekhov et on sera impatient de la redécouvrir dans la mise en scène de Brigitte Jaques-Wajeman. Soit on n'a jamais été en contact avec ce classique du théâtre et il faut courir à la représentation du 21 mars à l'Atrium pour en goûter les mots et la modernité.

Après l'avoir jouée à ses débuts sous la direction d'Antoine Vitez, Brigitte Jaques-Wajeman a cédé à la demande des acteurs de la compagnie Pandora (qu'elle a cofondée) et repris l'œuvre phare de Tchekhov pour en proposer sa vision et sa propre mise en scène, avec 50 ans de recul. Sur la base d'une nouvelle traduction signée Gérard Wacjman, elle revient à l'essence du texte : "Le théâtre domine toute la pièce. On ne peut pas s'en passer, nous dit l'un des personnages. Mais que doit-il être : réaliste ou symbolique, parlant des rêves ou du tangible ?"

L'histoire : celle de trois femmes et six hommes entre lesquels existent des liens complexes. "C'est une pièce sur l'art mais sur l'amour aussi, l'amour qui n'est pas partagé puisque chacun aime ailleurs et en souffre horriblement. Tchekhov va très loin dans un effet de vérité terrible sur les gens. Même s'ils ont raté leur vie, il pense qu'il y a une sorte de rédemption possible par l'art." Angoisse de la création, opposition entre générations, besoin de reconnaissance, rêve de gloire, refus de



vieillir, déceptions... Les réactions et les émotions s'exacerbent dans ce huis clos. "Chaque mot qui est dit, tout le monde a pu le dire ou l'entendre tellement c'est vrai. Les spectateurs se découvrent eux-mêmes dans leur vie, leurs amours, à travers les questions que se pose chacun

des personnages." *La Mouette* a beau avoir près de 130 ans, dans sa teneur et dans la forme que lui a donnée Brigitte Jaques-Wajeman, elle est impérissable. Comme le théâtre. ■

Jeudi 21 mars, à 20h45, à l'Atrium.
www.atrium-chaville.fr

VIVA VIVALDI

Trois questions à la supersoliste **Éléonore Darmon** qui interprétera *Les Quatre Saisons* de Vivaldi avec l'orchestre symphonique du conservatoire Ville-d'Avray Chaville le 24 mars.

Vous avez récemment été nommée supersoliste de l'Orchestre de l'Opéra National de Lorraine.

Que recouvre ce titre ?

Le terme de supersoliste est l'équivalent du premier violon solo. Si son rôle est, comme son nom l'indique, de jouer les parties solos d'une œuvre, il a aussi pour mission de donner le La à l'orchestre et de transmettre les intentions musicales du chef d'orchestre.

Vous allez jouer avec des musiciens amateurs.

Qu'est-ce que cela change pour vous ?

Pour moi, ce sont avant tout des musiciens. Surtout, ce qui est génial avec les

formations amateurs, c'est qu'elles sont très ouvertes, très à l'écoute, parfois plus que certains professionnels. Cela permet de revenir au fond de l'œuvre.

Justement, comment allez-vous aborder l'œuvre de Vivaldi ?

C'est une œuvre que je connais bien pour l'avoir jouée de nombreuses fois dans différentes formations. Ce sont quatre concertos qui offrent de multiples possibilités d'interprétation, grâce à la forme descriptive donnée par Vivaldi. Mon objectif est d'instituer un vrai dialogue avec l'orchestre pour donner à cette pièce une nouvelle couleur. ■

Dimanche 24 mars 2024, à 15h,
au théâtre du Colombier à Ville-d'Avray.
Réservation au 01 46 29 94 90 /
01 46 29 51 63.



À LA DÉCOUVERTE DE L'ÉCOLE MONTESSORI BILINGUE

Le 23 mars, l'établissement privé hors contrat organise une journée portes ouvertes. L'occasion pour les familles d'en apprendre davantage sur ses enseignements et son projet pédagogique.

Ouverte en 2019, l'école Montessori bilingue internationale de Chaville accueille les enfants de 2 à 11 ans (toute petite section au CM2) dans des locaux entièrement refaits à neuf et de beaux espaces extérieurs (cour et jardin pédagogique). Chaque classe comprend deux enseignantes à plein temps, une francophone et une anglophone, et propose un enseignement complètement bilingue.

Parcours personnalisé

Créée il y a plus de 120 ans, la pédagogie Montessori allie respect du rythme de l'enfant, développement académique, physiologique et émotionnel, et prépare les enfants au monde de demain. Chaque enfant bénéficie d'un parcours personnalisé, adapté à ses besoins propres. Reposant sur des critères fixés à la fois par Montessori et par l'Éducation nationale, le suivi individuel permet aux enseignants et



aux parents de toujours savoir où en est l'enfant dans ses apprentissages. Membre du réseau Montessori 21, son équipe bénéficie aujourd'hui du soutien du réseau tant au niveau de la formation continue des enseignants que pour le déploiement de services spécifiques à

destination des familles (App mobile, conférences parentales, services périscolaires...). ■

Portes ouvertes le 23 mars, de 9h à 13h.

1693, avenue Roger Salengro.

<https://www.montessori21.org/ecole/chaville>

OH LA BONNE SOUPE !



Le 31 janvier dernier, les enfants des accueils de loisirs Les Jacinthes et Paul Bert ont participé à la Fête de la soupe, organisée par La Clayette, distributeur de paniers de fruits et légumes locaux et en circuit court, installé à la sortie de la gare Chaville Rive Droite.

Loin de se contenter d'une simple dégustation, les enfants ont également mis la main à la pâte. Accompagnés de Nicolas Drique, producteur et créateur de La Clayette, ils ont épluché et coupé poireaux et carottes du jardin. ■

En bref

> Actualisation des demandes de place en crèche

Les familles ayant déposé une demande de place en crèche collective vont prochainement recevoir un courriel les invitant à maintenir ou non leurs vœux. Objectif de la démarche : actualiser les dossiers étudiés lors des commissions d'attribution. En cas de maintien de leur demande, les familles devront impérativement retourner le coupon-réponse au service Petite enfance avant le 22 mars 2023.



©ISTOCK

L'ÉCOLE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Depuis 2010, les équipements numériques fournis par la Ville dans les écoles élémentaires permettent aux élèves chavillois de se familiariser avec des outils devenus essentiels dans notre société en pleine révolution technologique.

L'époque du tableau vert qui s'accompagne inmanquablement de la craie qui crisse semble loin ! Les écoliers bénéficient aujourd'hui d'équipements modernes et davantage en adéquation avec notre monde de plus en plus connecté. À Chaville, le virage du numérique à l'école a été entamé dès 2010 avec l'installation dans 7 classes élémentaires de tableaux numériques interactifs (TNI) par la municipalité. Couplé à un ordinateur portable contrôlé par l'enseignant, ce dispositif réunit sur un même support un tableau blanc et un vidéoprojecteur. Depuis 2022, il équipe toutes les classes des trois écoles élémentaires de la commune.

Bénéfices pédagogiques

Ce déploiement s'est également accompagné de l'aménagement dans chaque classe d'un poste de travail fixe connecté à Internet.



Poste informatique connecté à Internet.

Par ailleurs, chaque école dispose d'un chariot mobile de PC portables, capable de transformer n'importe quelle classe en salle informatique. Loin d'être de simples gadgets, ces outils favorisent un apprentissage plus ludique et une meilleure assimilation des connaissances. 9 enseignants sur 10 reconnaissent les bénéfices pédagogiques du numérique et l'utilisent pour préparer leurs cours dans le 1^{er} degré. Le développement des usages numériques éducatifs permet également aux enfants d'approfondir certaines notions et de renforcer leur créativité et le travail individuel.



Sensibilisation à la sécurité routière grâce à l'utilisation des TNI.

Bientôt des tablettes tactiles

Poursuivant ses investissements en faveur du numérique à l'école, la Ville va procéder cette année au remplacement des PC portables au profit de valises mobiles de tablettes tactiles. Un projet construit, comme à chaque nouveau programme d'équipement, en étroite collaboration entre l'Éducation nationale et les services de la Ville. "Ce matériel est fondamental dans la construction des citoyens de demain. Il permet aussi de valider certaines compétences numériques telles la connaissance des dangers d'Internet ou la manipulation de logiciels", explique Anne Laurent, conseillère pédagogique en charge du numérique pour la 15^e circonscription scolaire Meudon-Chaville. ■



Image non contractuelle

Valise mobile de tablettes tactiles.

En bref

> Vacances de printemps

• Accueils de loisirs

Les inscriptions aux accueils de loisirs pendant les vacances de printemps se dérouleront **DU LUNDI 4 MARS AU SAMEDI 16 MARS 2024 JUSQU'À 12H**. Rendez-vous sur le Portail Famille <http://famille-chaville.fr> ou, pour les personnes ne disposant pas d'Internet, directement en mairie auprès du guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté. Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Rens. : 01 41 15 40 00.

• MJC de la Vallée

La MJC propose aux 3/10 ans un programme d'activités variées pendant la première semaine des vacances de printemps, du 8 au 12 avril : Arts plastiques / Musique / Rugby touché. Pour les ados (11-16 ans), la MJC a prévu un projet autour de l'art du court métrage, du 10 au 12 avril.

Inscriptions **À PARTIR DU 9 MARS**.

Rens. : 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

CHAVILLE CAPITALE HANDISPORT DES HAUTS-DE-SEINE

Depuis le 1^{er} février, le Comité départemental handisport des Hauts-de-Seine (CDH 92) est installé à Chaville.

Lorsque le service des Sports de la Ville lui a proposé de s'installer dans la commune, l'équipe du CDH 92 a sauté sur l'occasion. "Chaville est une ville proactive en matière de handisport et de sport adapté avec laquelle nous travaillons depuis longtemps", explique Christian Bostnavaron, président du CDH 92 depuis 7 ans. "Déjà lorsque je présidais le Cercle d'Escrime de Chaville, nous avons ouvert le club à la pratique handisport, et la municipalité nous a toujours soutenus dans cette démarche".

Fondé en 1978 et rattaché à la Fédération française handisport, le Comité constitue le garant du développement et du bon fonctionnement des activités sportives en faveur des personnes en situation de handicap (moteur, déficient visuel et auditif). En plus d'encourager la pratique handisport dans le département, le CDH 92



De gauche à droite : Brahim Balk-Alexandre, Rachid Kaissa, Solenn Couffin, Frédéric Coulon et Christian Bostnavaron.

mène de nombreuses opérations de sensibilisation en direction des publics valides afin de changer l'image du handicap et de propager une culture de mixité dans le sport. "Seuls 4 % des clubs sportifs hauts-séquanais sont handi-accueillants, nous avons donc encore beaucoup de travail à accomplir", précise Christian. Et

du travail, le CDH n'en marque pas à l'approche des JO de Paris. Depuis octobre, il effectue la tournée des 36 communes du département dans le cadre du TOP 92 (Tour olympique et paralympique des Hauts-de-Seine). ■

www.handisport-hautsdeSeine.org
50, rue Alexis Maneyrol

TOUS EN PISTE À LA MEJ

La compagnie CirKalme-Toi organise le samedi 27 avril une grande après-midi autour des arts du cirque, dans le jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse. L'occasion pour chacun, petit et grand, de découvrir et de s'initier à une large palette de disciplines circassiennes enseignées par l'association (jonglage, trapèze, équilibre...). À partir de 17h, place au spectacle avec de nombreuses démonstrations, suivi à 17h45 d'un temps de partage autour d'un verre.

Créée en 2001, CirKalme-Toi fédère une centaine d'adhérents encadrés par quatre enseignants dont l'ambition "est de favoriser l'épanouissement de chacun tant au niveau physique, psychologique que culturel (...). Le tout dans la bonne humeur et la CirKeuse chaleur ! ■



<https://cirkalmetoi.fr>
Samedi 27 avril, de 14h à 17h,
à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse
23, rue Carnot (face à la gare Chaville Rive droite).

En bref

> Vacances de printemps

Vous avez **DU LUNDI 04 MARS AU SAMEDI 30 MARS** pour inscrire vos enfants et ados, de 10 à 17 ans, aux Vacances Jeunesse & Sports de printemps. Rendez-vous sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"), sur le Portail Famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie (pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet).
Rens. : 01 41 15 47 21
ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

> Compétitions de gymnastique rythmique à Marcel Bec

LE 10 MARS, 71 gymnastes (14 en équipe et 8 en individuel) du Club de Gymnastique Rythmique de Chaville participeront à Marcel Bec aux épreuves départementales. Le club espère bien les voir toutes se qualifier pour la compétition régionale des 30 et 31 mars qui réunira près de 600 athlètes dans le complexe sportif de Meudon.

CONSERVER L'ESPRIT CHAVIROC

Président du club d'escalade de Chaville depuis septembre dernier, Thierry Létard compte bien maintenir le Chaviroc dans la belle dynamique qu'il connaît depuis quelques années.

Sport encore très marginal il y a une vingtaine d'années, l'escalade possède aujourd'hui une cote de popularité qui ne cesse de grimper. "Cela fait plusieurs années maintenant que l'escalade est plébiscitée par les Français", explique Thierry Létard, nouveau président du Chaviroc, le club d'escalade chavillois.

"Lorsque j'ai intégré le club il y a 5 ans, nous étions déjà une centaine, mais aujourd'hui le Chaviroc compte plus de 180 membres !" Tout ce petit monde grimpe régulièrement sur le mur d'escalade situé au gymnase Léo Lagrange. Les cours encadrés pour enfants, ados et adultes ont lieu les soirs du lundi et du jeudi, ainsi que le samedi matin, tandis que des créneaux libres pour adultes sont réservés lundi, mardi et jeudi midi.



Sorties en extérieur

Aux côtés de deux moniteurs diplômés encadrant surtout les débutants, plusieurs bénévoles se forment régulièrement en tant qu'initiateurs d'escalade. "Nous insistons évidemment beaucoup sur la sécurité de toutes et tous, débutants comme grimpeurs expérimentés, car c'est lorsque la routine s'installe que l'accident peut survenir". La sécurité de tous fait donc partie intégrante de "l'esprit Chaviroc", mais pas seulement. "Ici, chacun a son mot à dire sur l'évolution du club et sur les orientations budgétaires. En quelque sorte, nous tentons de redonner ses lettres de

noblesse au principe de la cotisation". C'est aussi la raison pour laquelle des sorties grimpe en extérieur sont organisées une fois par mois sur les plus beaux sites franciliens : Fontainebleau, Les Andelys, Saint-Maximin ou encore le viaduc des Fauvettes. ■

Chaviroc - 2, rue Jean Jaurès
www.chaviroc.com
chaviroc@gmail.com



Thierry Létard.

COUPS DE JEUNE POUR LE MUR

Le mur d'escalade du gymnase Léo Lagrange a récemment pu faire peau neuve grâce aux éditions 2019 et 2021 du budget participatif. "Une extension et une remise aux normes ont été réalisées grâce au soutien des Chavillois, que nous remercions chaleureusement", précise Thierry. Sécurisation, modernisation, ajout de nouvelles prises et de nouveaux modules, etc. : le mur est depuis davantage accessible aux grimpeurs débutants, notamment en ce qui concerne les parties en devers. ■



UN DÉFI 92 À RELEVER !

La 3^e étape du Défi 92 2023-2024 se déroulera à Chaville le dimanche 7 avril. Comme l'année dernière, où l'événement a rassemblé 80 participants, c'est sur le mur d'escalade du gymnase Léo Lagrange que les épreuves auront lieu.

Organisé par le Chaviroc en partenariat avec la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), l'événement a pour but de faire découvrir aux jeunes grimpeurs âgés de 8 à 14 ans ce qu'est une compétition d'escalade de manière ludique. Bloc, voie en moulinette, grimpe en tête ou encore épreuves de vitesse, il y en aura pour tous les goûts lors de ce rendez-vous sportif et convivial !

"PARLER DU DON D'ORGANES, CE N'EST PAS PARLER DE LA MORT, MAIS DE LA VIE"

En France, 27 000 patients sont actuellement en attente d'une greffe d'organe.
Chaque année, ce sont 1 000 personnes qui décèdent faute d'avoir pu en bénéficier.
Le samedi 27 avril, le dernier Café du forum de la saison abordera la question du don d'organes.

Florence Bouté, rédactrice indépendante et auteure de témoignages, animera cette conférence sur ce sujet qui la touche de très près. "J'aborderai le don d'organes à travers mon expérience personnelle. J'ai perdu Alice, ma fille aînée alors âgée de 16 ans, suite à un tragique accident. Très rapidement, nous avons dû prendre une décision avec mon mari et ses frères et sœur : celle de faire don de ses organes afin de sauver la vie d'autres personnes."



Florence Bouté



©ISTOCK

Libérer la parole

Depuis cette terrible perte, Florence se bat en faveur du don d'organes. Elle a notamment raconté son expérience dans un livre intitulé *Le don d'Alice* paru en 2019 (City Éditions). "Je me suis rendu compte que l'on parlait très peu du don d'organes avec ses proches, j'estime pourtant qu'il est fondamental de l'évoquer en famille, y compris avec des enfants." Pour Florence, libérer la parole sur ce sujet permettrait de libérer la famille d'une décision lourde à prendre en cas d'évènement dramatique.

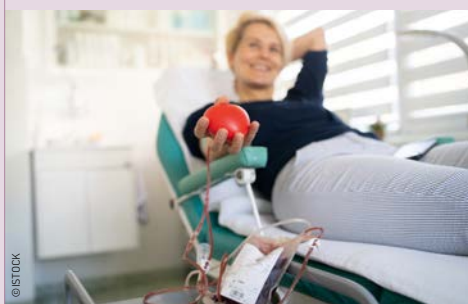
"Parler du don d'organes, ce n'est pas parler de la mort, mais au contraire, de la vie." Le don d'organes repose sur trois principes en France : la gratuité, l'anonymat et le consentement présumé. Toutefois, plus de 30 % de Français sont inscrits sur le registre national des refus. "Le prélèvement d'organes n'est pas une profanation du corps. Pour ma part, cela n'a pas alourdi mon deuil, mais a donné du sens à quelque chose qui n'en avait aucun." ■

Samedi 27 avril, à 15h, à l'Atrium.
Entrée libre et gratuite.

FAIRE DON DE SOI

Si le prélèvement d'organes est, pour une très large part, réalisé post mortem, il existe d'autres types de dons qui peuvent s'effectuer de son vivant... et sauver des vies. Le premier d'entre eux est bien évidemment **le don du sang**. À Chaville, une collecte est organisée tous les deux mois en mairie par l'Établissement français du sang (la prochaine se tiendra le jeudi 21 mars, de 12h30 à 16h). Le don du sang permet de recueillir trois composants essentiels de fabrication des produits sanguins pour les malades : globules rouges,

plaquettes et plasma. Toute personne en bonne santé et pesant au minimum 50 kg peut donner son sang, sauf en cas de contre-indications médicales.



©ISTOCK

De 18 à 50 ans, chacun peut aussi s'inscrire sur le registre des **donneurs volontaires de moelle osseuse**. La greffe de cette dernière est le seul espoir de guérison pour les personnes atteintes de leucémie ou d'autres maladies graves du sang. Enfin, il est possible de faire aussi **don de ses gamètes** (ovocytes ou spermatozoïdes) pour aider à la procréation. Seuls les hommes de moins de 45 ans peuvent donner leurs spermatozoïdes. Chez les femmes, l'âge limite pour donner leurs ovocytes est fixé à 38 ans. ■

www.agence-biomedecine.fr



UN CHŒUR GROS COMME ÇA

Le 30 mars, près de 220 jeunes choristes seront réunis à l'Atrium pour chanter au profit de l'association Hamap-Humanitaire qui fête cette année ses 25 ans.

Créée en 1999 pour lutter contre les mines antipersonnel, cette ONG internationale d'aide au développement a depuis élargi ses domaines d'intervention. "Nos missions sont aussi d'accompagner les populations locales autour de problématiques d'accès à l'eau et à l'assainissement", précise Joël Kaigre, fondateur et président d'honneur de l'association. Des questions bien souvent interdépendantes. "En aidant à la construction de puits par exemple, on favorise l'accès à l'eau, on améliore la santé et on permet aux enfants d'aller à l'école plutôt que de faire des kilomètres pour chercher l'eau".

Concert caritatif

C'est pour sensibiliser le grand public à ces questions que l'association organise chaque année, depuis près de 15 ans maintenant, un grand concert caritatif à l'Atrium de Chaville. "Il y a un vrai esprit

de solidarité dans ce rendez-vous, assuré chaque année avec le soutien de la Ville, et au cours duquel des enfants chantent pour d'autres enfants", insiste Joël Kaigre. Cette année, des chorales de collégiens venus de Boulogne, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Versailles, et Viroflay, coordonnées par Marie-Pascale Périllon et Mireille Durand-Gasselin, se succéderont sur scène dans un répertoire alternant méli-mélo de chansons françaises et titres de Georges Brassens. Puis, c'est par un grand final, réunissant tous les choristes autour du gospel *It's my prayer* (composé par Magali Lange de la chorale Wide Spirit), que s'achèvera cette grande soirée musicale et solidaire. ■

<https://hamap-humanitaire.org>

Samedi 30 mars, à 20h30,

à l'Atrium.

Billets en vente sur place.

En bref

> Appel aux dons d'Amnesty International

Le groupe local d'Amnesty International collecte des objets et bibelots pour son stand de la brocante du 24 mars. Il recherche par ailleurs des livres en bon état pour sa grande brocante de livres annuelle.

Pour faire un don, appelez le 06 73 37 13 67 ou écrivez à chavillelevelizyviroflay@amnestyfrance.fr

> Loto de la Croix Bleue des Arméniens

La section Ter Tavtian de Chaville de la Croix Bleue des Arméniens de France organise son loto annuel, **DIMANCHE 17 MARS, À PARTIR DE 14H30**, à l'Atrium (salle Louvois), au profit de ses œuvres humanitaires. Venez jouer dans une ambiance amicale (buffet de pâtisseries et boissons). Nombreux lots à gagner !

> Les rendez-vous à la MJC

• Café polyglotte

Envie de pratiquer une langue étrangère autour d'un verre ? Rendez-vous au Café polyglotte de l'AIJC pour échanger en allemand, en anglais, en américain ou en espagnol **JEUDI 21 MARS, À 19H**.

• Soirée bar à jeux

VENDREDI 5 AVRIL, À 20H30. Rendez-vous au Caf' pour faire des jeux de société, jusqu'au bout de la nuit !
Entrée libre

• Stage créatif

SAMEDI 9 MARS ET 6 AVRIL, DE 9H30 À 12H. Cycle autour de la broderie
Tarif : 23 €, la séance.

• Stage parent/enfant

SAMEDI 30 MARS, DE 14H45 À 17H15. Customisation de vinyles

SAMEDI 27 AVRIL, DE 14H45 À 17H15. Thème non communiqué
Tarif duo : 25 €.

MJC de la Vallée - 25, rue des Fontaines Marivel
Rens. : 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

OPÉRATION ROTARY-ESPOIR EN TÊTE

Le 12 mars, le Rotary Club de Chaville organise une projection en avant-première du film *Louise Violet*, d'Eric Besnard avec Alexandra Lamy, Grégory Gadebois et Jérôme Kircher. Cette soirée s'inscrit dans le cadre de l'opération Rotary-Espoir en Tête, au profit de la recherche fondamentale sur le cerveau. Pour l'achat d'une place de cinéma à 15 €, au moins 8 € sont reversés à la recherche. Mardi 12 mars à 20h à l'Atrium. Entrée : 15 €. Billets sur place ou sur HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/rotary-club-chaville/evenements/espoir-en-tete>



LE CARRÉ DE L'ATRIUM ÉTEND SON OFFRE DE COMMERCES

Depuis quelques semaines, une nouvelle dynamique agite le quartier avec l'ouverture de deux commerçants supplémentaires, installés à deux pas de la brasserie Au Bureau. Rencontre.

LA CHAVILLOISE LE GOÛT DES BONNES CHOSES

Depuis le 16 janvier, des effluves gourmands enveloppent chaque matin le parvis Robert Schuman. Pour trouver leur origine, inutile de chercher bien loin. Ils émanent du fournil de la nouvelle boulangerie-pâtisserie. Baptisée La Chavilloise, l'enseigne se distingue par une grande palette de baguettes et de pains à la farine de blé, à l'épeautre ou encore au maïs, ainsi que par de nombreuses viennoiseries.



Pâtisseries et traiteur

Son autre grande spécialité, c'est la pâtisserie. Un simple coup d'œil à sa vitrine, derrière laquelle s'aligne une multitude de jolis desserts colorés et délicats, suffit à s'en convaincre.

Il faut dire que dans ce domaine Amandine Burel, la responsable de la boutique, en connaît un rayon. Passée chez le pâtissier Éric Kayser ou encore le Café de la Paix à Paris, elle veille à la qualité de chaque

produit réalisé par les pâtisseries. Et pour les amateurs de salé, pas d'inquiétude, La Chavilloise dispose également d'un rayon traiteur étoffé. Autant de produits "maison" que chacun peut emporter avec lui ou bien savourer sur la petite terrasse aménagée devant la boutique. Bonne dégustation ! ■

8, parvis Robert Schuman
Ouvert tous les jours de 6h à 20h.
Rens. : 01 86 04 03 62.



LE VERGER DE L'ATRIUM VOTRE NOUVEAU PANIER COMESTIBLE

Si vous êtes à la recherche de fruits et légumes, vous pourriez bien trouver votre bonheur au sein du Verger de l'Atrium, installé juste en face du théâtre de Chaville. À l'intérieur, de très nombreux produits, soigneusement rangés sur leurs présentoirs, rivalisent de couleurs et vous tendent leur chair gorgée de fibres et de vitamines : légumes fruits, légumes graines, légumes racines, légumes fleurs ou feuilles, légumes tiges mais aussi fruits à pépins, à noyau ou à coque, agrumes et fruits exotiques.

Jus, confitures et condiments

Pour accompagner cette jolie gamme de comestibles, ce primeur propose



également un large choix de jus de fruits, de limonades, de pétillants, de potages et de soupes, issus de la maison artisanale La finesse des Vergers, implantée dans l'Aveyron. Et s'il vous reste un peu de

place dans votre panier, peut-être vous laisserez-vous tenter par quelques confitures et condiments appétissants. ■

954, avenue Roger Salengro
Ouvert du mardi au dimanche matin.

L'IMPRO STUDIO APPRENDRE À IMAGINER

L'impro, ça s'apprend ! Et cela est désormais enseigné à Chaville, au sein de l'ImPro Studio de Débora Roquebrune. Comédienne, metteuse en scène, professeure de théâtre, coach professionnelle, directrice de la compagnie Du Cœur sur les Planches... depuis 20 ans, elle a fait de sa passion son métier. "Dès l'enfance, j'ai ressenti un besoin de spectacle vivant, qui n'a fait que s'accroître d'année en année".

Coaching individuel et ateliers d'impro

Dans les locaux de L'ImPro Studio, situés place du Marché, elle propose un accompagnement personnalisé en fonction des objectifs de chacun : prise de parole en public, gestion du stress ou encore développement des techniques de l'acteur. En parallèle, deux fois par semaine, le Studio vibre au rythme d'ateliers collectifs d'improvisation où rires et bonne humeur



sont les maîtres-mots. "Avec certains élèves, nous avons monté une troupe intitulée Les Shows Perchés et nous nous produisons en public." Le 2 février dernier, la troupe a d'ailleurs réalisé un

spectacle d'impro à la brasserie chavilloise Au Bureau. ■

L'ImPro Studio – 11, place du Marché
limprostudio@gmail.com
Tél. : 06 62 06 83 46.



LE CADEAU DES COMMERÇANTS

L'année a bien débuté pour les neuf Chavillois tirés au sort dans le cadre du jeu-concours de Noël organisé par l'association des commerçants et artisans de Chaville. Réunis le 12 janvier à la brasserie Au Bureau, ils se sont vus remettre chacun un chèque de 14 à 500 €. Face au succès de l'opération, qui a réuni 82 participants, l'association a déjà prévu d'enfiler de nouveau son costume de Père Noël l'an prochain.

PRIX DES LIBRAIRES EN SEINE DEVENEZ JURÉ

La librairie de la Pointe vous invite à participer au 12^e prix littéraire des Libraires en Seine, réseau de 12 établissements indépendants de l'ouest parisien. Pour vous, ils ont minutieusement sélectionné six ouvrages, parmi leurs 30 coups de cœur de l'année. À vous, désormais, de faire votre classement et d'élire votre roman préféré, avant le 15 mai. "Si vous ne voulez pas acheter les six, vous pouvez vous les prêter entre amis. C'est aussi une

bonne façon de créer du lien grâce aux livres", suggère Joëlle Bazin, la libraire de la Pointe. En 2023, c'est l'auteur Gilles Marchand, pour son roman *Le soldat désaccordé*, qui a été couronné par les lecteurs. ■

Pour participer, rendez-vous à la librairie de la Pointe (1945, avenue Roger Salengro) ou sur <https://www.facebook.com/Librairiedelapointechaville>



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 AU CŒUR DES DÉBATS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER

Parmi les points à l'ordre du jour de la séance du 26 février, les élus ont été invités à délibérer sur les orientations budgétaires 2024.

Dès le début de la séance, Jean-Jacques Guillet, le maire, a rappelé qu'après une année 2023 marquée par une inflation exceptionnelle, notamment dans le domaine de l'énergie et des denrées alimentaires, le budget 2024 reste soumis à une forte pression et aux incertitudes dépendantes de la situation géopolitique internationale. Malgré ce contexte toujours morose, la municipalité garde le cap sur ses objectifs et ses engagements, à savoir la transition écologique, l'adaptation au changement climatique, le cadre de vie et la cohésion sociale, grâce à une gestion rigoureuse de ses dépenses et une recherche constante de financements pour ses projets. Globalement le budget primitif de la Ville devrait s'établir à 38,3 M€ en fonctionnement et 9,5 M€ en investissement. Il est bâti dans un contexte très contraint, sans augmentation des taux de fiscalité, avec toujours pour ambition de financer les projets à venir.

“ En 2024, les taux de fiscalité ne subiront aucune augmentation. ”

Les tarifs des services publics municipaux seront revalorisés de 3,9 %, mais en deçà de l'inflation. Le produit des impôts directs s'élèverait à 22,5 M€, dont 5,4 M€ reversés à GPSO à travers le fonds de compensation des charges transférées (FCCT).

Des dépenses de fonctionnement pour une ville durable, inclusive et apaisée

Malgré de nouvelles charges comme l'augmentation de la masse salariale,

le surcoût de l'électricité, l'augmentation des assurances de dommage aux biens et des charges pérennes, telle que la mise en sécurité informatique élevée, la municipalité réaffirme sa volonté de consacrer les crédits en priorité pour une ville durable et résiliente, avec l'ouverture du Lézard Vert, la maison de la transition écologique et de Fourchette et Tournevis, un repair café (lieu dédié à la petite restauration et d'entraide en matière de réparation de petit équipement) dans la galerie marchande des Créneaux, en partenariat avec l'association Espaces. La Ville souhaite également poursuivre ses efforts au profit de la solidarité en favorisant les politiques en faveur des enfants et des familles et en menant des actions de prévention renforcées pour les jeunes et les seniors, ainsi que des actions d'insertion et de mixité sociale. En 2024, la municipalité continuera son engagement pour la culture et se mettra aux couleurs de l'olympisme avec le passage des épreuves de cyclisme et du marathon en août prochain.

Qu'il s'agisse de frais de personnel ou des charges à caractère général, il importe de permettre aux Chavillois de se retrouver autour d'événements emblématiques, comme Chaville en BD, Village en fête, le Marché des Terroirs, la Brocante, le marché de Noël.

Prioriser la transition écologique et l'enfance en investissement

Les dépenses d'investissement s'élèveront à 7,5 M€. L'année 2024 sera consacrée au démarrage des travaux de rénovation du préau et des sanitaires de Ferdinand Buisson (1,6 M€), la requalification du site Maneyrol (1,8 M€) portant sur les travaux de démolition partielle des bâtiments B et C.

Outre ces travaux, les dépenses

d'investissement comporteront entre autres des opérations de rénovation énergétique avec l'isolation du site des Muguets (204 000 €), les travaux de reconstruction de la crèche La Chaloupe pour un montant de 1 M€.

D'autres travaux concernant la politique énergétique et le cadre de vie seront réalisés (2,6 M€).

Limiter le recours à l'emprunt

Les recettes proviendront en grande partie de l'autofinancement à hauteur de 4,2 M€ et des subventions d'investissement (1,9 M€).

Un emprunt de 2,8 M€ sera inscrit et mobilisé en fonction des autres sources de financement dégagées en cours d'année, comme les subventions sollicitées dans le cadre du contrat triennal (2022-2024) et celles auprès de la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Fonds vert de l'État.

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2024 s'élève à 12,3 M€. L'annuité de la dette s'élèverait à 1,7 M€.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu lundi 25 mars, à 18h, dans les salons de l'hôtel de ville. Cette séance sera diffusée en direct sur la chaîne You Tube de la mairie de Chaville et www.ville-chaville.fr

Retrouvez l'ordre du jour de cette séance, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville et Territoire / La mairie/ Le conseil municipal").

Les séances sont classées par mandature.

JEAN-PHILIPPE MENNESSON

UNE VIE AU SERVICE DU HANDBALL

Le 18 décembre dernier, Chaville a perdu l'une de ses grandes figures sportives. Secrétaire général du Chaville Handball et trésorier de la Ligue Île-de-France, Jean-Philippe Mennesson s'est éteint à l'âge de 60 ans. Sur son site Internet, la ligue rend hommage à "une référence, reconnue par tous, qui connaissait tout, des règlements généraux comme sportifs, des obligations administratives comme sportives". Membre de nombreuses instances, il fut également arbitre puis



délégué de la FFHB sur les matchs nationaux de haut niveau ou comme officiel sur les matchs de Champions League ou internationaux se déroulant en France. Fidèle au Chaville Handball depuis son enfance, il y occupa de nombreuses fonctions dont celle de président, période où "le club

fut champion de N2 en 2003", rappelle Michel Riffard, l'actuel président du club pour qui Jean-Philippe Mennesson "était la mémoire du club qu'aucun de nous ne remplacera". ■

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR S'INSCRIRE

Pour pouvoir voter aux élections européennes du 9 juin 2024, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas votre cas, rendez-vous :

- en ligne sur www.service-public.fr, avant le 1^{er} mai 2024
- en mairie ou par courrier jusqu'au 3 mai 2024 (date de réception en mairie). ■

Un doute sur votre situation électorale ?
Consultez le site www.service-public.fr, rubrique Élections



En bref

> Cessez-le-feu en Algérie

La journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc sera célébrée **MARDI 19 MARS, À 11H**, au cimetière.

> Journée de la déportation

La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation sera commémorée **DIMANCHE 28 AVRIL, À 10H**, au cimetière.

> Commémoration du génocide arménien

Le 109^e anniversaire du génocide arménien aura lieu **DIMANCHE 28 AVRIL, À PARTIR DE 10H30** (messe en l'église arménienne Saint Grégoire l'Illuminateur - 6, rue du Père Komitas). Un rassemblement est ensuite prévu devant l'église arménienne, ainsi qu'un dépôt de gerbes (à 12h45) au pied du monument situé à l'angle des rues Paul Vaillant-Couturier et Carnot (devant la gare Chaville Rive droite).

> Combien sommes-nous ?

Selon l'Insee, la population de Chaville est repassée sous la barre des 20 000 individus au 1^{er} janvier 2024, avec 19 991 habitants (source INSEE, population municipale d'après le recensement de 2021). Cela représente 533 habitants de moins qu'en 2023, soit un recul de 2,6 % de la population municipale.



État civil décembre 2023-janvier 2024

Naissances

James Croft, Victoire Guillard Pépion, Sofiya Lohmeyer, Amre Kanzoua, Joy le Rhun, Victor Kiselov, Augustine Arrou, Zoran Matic, Alba Hervé, Yuna Noé, Madeleine Brière, Liliane Hajji, Octave Tonde Yahiaoui, William Tronçon Pinkasfeld, Gabriel Normand, Nael Hamdad.

Mariages

Aurélie Lenoir et Raphaël Viné ; Amel Belmecheri et Théo Ferroudj ; Faiza Meskini et Mohamad Kassar Banilmarjeh ; Nabil Salah et Syrem Faïd.

Décès

Michel Carpentier, Marie-Thérèse Cazemajou veuve Benbachir, Romain Sahut, Hoche Malaquin, Paulette Malherbe veuve Bonnier, Aminata Diop,

Fernande Selve, Céline Carnot épouse Baskaradasse, Agavni Purut, Louise Moquereau veuve Maria, Jean-Philippe Mennesson, Jacqueline Legeay, Claude Amselem, Yvette Musy veuve Chick, Maria Bonafini veuve Lacorne, Joaquim Duarte Caldeira, Michelle Sarret veuve Letien, Alfredo Bueno, Aimée Louise Rostagni veuve Guérin, Françoise Lhoir veuve Lochelongue, Gilbert Dequatre, Maura Farinati veuve Chierroni.

MONOPRIX.fr



DU 6 AU 24 MARS 2024**

MONOPRIX CHAVILLE 1383 AVENUE ROGER SALENGRO

Du lundi au samedi de 8h à 20h45
et le dimanche de 9h à 19h45

* Remise immédiate en caisse sur le prix affiché sur une sélection d'articles signalés en magasin MONOPRIX et sur MONOPRIX.fr. Offre non cumulable avec toute offre ou promotion en cours.
** Les 10, 17 et 24 mars, uniquement pour les magasins ouverts le dimanche. MONOPRIX HOLDING
- RCS Nanterre : 775 705 601 - Capital : 75 288 300 € - Pré-presse : NANOTERA



**Vous aussi,
faites le choix
Villa Beausoleil**

**MAISON
DE RETRAITE
MÉDICALISÉE**

CHAVILLE

01 40 92 10 00



**DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE
PORTAGE REPAS !**

De délicieux repas confectionnés par
nos Chefs et livrés chez vous.

Pour plus d'informations, nous contacter.



© ISTOCK

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI : QUELLES SOLUTIONS POUR ADAPTER VOTRE LOGEMENT ?

Depuis près de 15 ans, GPSO met en place dans le cadre de son Opération Habitat Qualité un accompagnement gratuit, assorti d'aides financières, dédié aux habitants du territoire confrontés à la perte de mobilité.

L'intercommunalité a ainsi déjà accompagné plus de 300 ménages dans la réalisation de travaux leur permettant de bien vivre à domicile. Cette aide s'adresse à tous les habitants, sans condition de ressources, handicapés ou âgés de plus de 70 ans (voire 60 ans sur avis médical) et qui souhaitent réaliser des travaux d'adaptation dans leur résidence principale : remplacement de la baignoire par une douche, installation de barres d'appui, de volets électriques...

Conseiller Seine Ouest Renov'

Afin de vous accompagner dans la réalisation d'un projet de qualité, la visite à votre domicile d'un ergothérapeute devra être organisée*. Celle-ci vous permettra de disposer des prescriptions d'un professionnel, adaptées à vos habitudes de vie et

besoins dans le temps en fonction des difficultés d'accessibilité de votre logement. Pour le montage financier de votre projet, un conseiller Seine Ouest Renov' vous accompagnera gratuitement pour les demandes d'aides auprès de l'intercommunalité GPSO, mais également des autres financeurs si vous y êtes éligible (Département des Hauts-de-Seine, Agence nationale de l'habitat...). ■

*Grand Paris Seine Ouest rembourse les frais d'ergothérapie à hauteur de 250 € après réalisation des travaux.

Pour en savoir plus, contactez directement un conseiller Seine Ouest Renov' au 01 41 10 81 10 ou remplissez le formulaire en ligne sur [seineouest.fr/renov](https://www.seineouest.fr/renov). Pour tout renseignement concernant le bien vieillir (téléassistance, repas à domicile...), vous pouvez également vous rapprocher du CCAS.

RÉDUCTION DES DÉCHETS : GPSO ET LE SYCTOM ACCOMPAGNENT LES ASSOCIATIONS

Vous êtes une association et avez un projet de lieu, d'action ou de sensibilisation permettant de réduire les déchets ménagers et/ou de les valoriser ? Grand Paris Seine Ouest et le Syctom peuvent vous aider financièrement grâce au fonds de soutien inscrit dans l'axe 4 du Plan climat de GPSO, "Consommer mieux, jeter moins", et dans le Programme local de prévention et de réduction des déchets. ■

Date limite d'envoi de votre dossier : le 31 mars 2024. Informations et modalités sur <https://www.seineouest.fr/aap-syctom-gpso-2024>

En bref

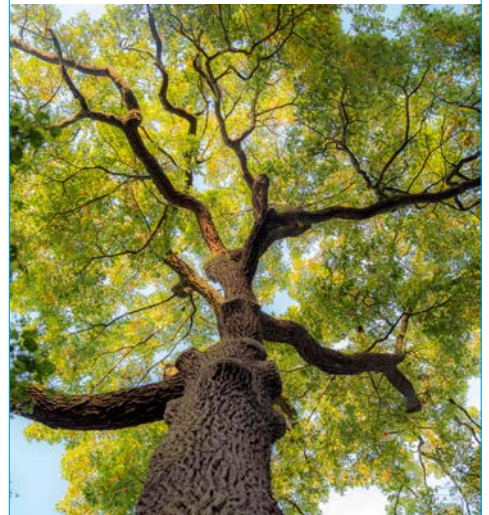
> Chouette soirée

VENDREDI 15 MARS, DE 19H30 A 21H. La Maison de la Nature et de l'Arbre vous emmène en balade nocturne pour en apprendre plus sur les chouettes et autres rapaces nocturnes. Pour toute la famille. Départ gare Chaville Rive Gauche.

Inscription obligatoire avant le 13 mars : <https://www.seineouest.fr/soirees-chouettes>

> Arbre, qui es-tu ?

SAMEDI 23 MARS, DE 14H30 A 17H30. La Maison de la Nature et de l'Arbre organise, à l'occasion de la Journée internationale des forêts, un atelier de reconnaissance et de classification des arbres dans le parc de la Mare Adam. Rendez-vous en haut de la route des 8 bouteilles. Public familial à partir de 6 ans.



> Atelier vélo

SAMEDI 7 AVRIL, DE 10H A 13H. Besoin d'un coup de main pour apprendre à réparer son vélo ? De conseils pour se remettre en selle sans appréhension ? D'informations sur les équipements ou la protection contre le vol ? Rendez-vous à l'atelier vélo de Grand Paris Seine Ouest.

Marché de Viroflay, place de Verdun
<https://www.seineouest.fr/ateliers-velo>



P@ULETTE

VOTRE EXPERTE DU NET 

Votre aide à domicile pour les démarches en ligne, l'utilisation de votre smartphone, ordinateur, tablette, ...

07 50 09 44 06

paulette.expertedunet@gmail.com
www.paulette-expertedunet.com



FCA

**Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC**

01 41 87 08 25
Agence de Châtenay-Malabry

fca-renovation.com





-50% SUR VOTRE 2^{ème} PAIRE DE VERRES, SELON VOTRE CHOIX.

OPTISSIMOD

OPTICIEN - VISAGISTE - LENTILLES DE CONTACT
Depuis 1987 - Engagement solidaire

Marie-Claude Chevrolle, votre opticienne diplômée d'État, vous propose un suivi et contrôle de votre performance visuelle et la qualité garantie de votre équipement, avec les meilleurs fabricants de verres et de montures. **Aggréé toutes mutuelles.**

GIGIStudios  **ESSILOR**  **optiswiss**  **MAUBOUSSIN** 

LACOSTE  **LONGCHAMP**  **marant**  **CAROLINE ABRAM**  **PAUL & JOE** 

22, rue de Jouy 78220 VIROFLAY
Tél. 01 30 24 36 44 • www.optissimod-viroflay.monopticien.com

Commerçants • Artisans • Entreprises

RÉSERVEZ votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de CHAVILLE

Contact

Sébastien Cadilhac
06 87 55 08 32

GROUPE
Conseil • Marketing • Publicité
Régie publicitaire de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40

www.groupecmp.com

stéphaneplaza Immobilier
C'EST LE COEUR QUI PARLE 



Il y a deux choses qu'on estime, nos clients et leurs biens.

Vous avez une maison ou un appartement à vendre ?
Contactez-nous pour échanger.

Notre estimation est offerte.

Stéphane Plaza Immobilier
CHAVILLE-VIROFLAY
522, avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
chaville@stephaneplazaimmobilier.com

01.84.19.80.23
VENTE - LOCATION




 **AUTOVISION**
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

SAS CORON
31 rue Yvez Le Coz
78000 VERSAILLES

01 39 50 69 90
www.autovision-versailles.com

-10%*
sur votre prochain contrôle technique



* Uniquement au centre Autovision Contrôle technique SAS CORON - 31, rue Yves Le Coz - 78000 Versailles sur présentation de ce coupon. Offre non cumulable.

www.autovision.fr

Pharmacies de garde

En mars

Dimanche 3

Pharmacie Carnot
18, rue Carnot, à Chaville • Tél. : 01 41 15 13 29

Dimanche 10

Pharmacie des Écoles
667, avenue Roger Salengro, à Chaville
Tél. : 01 47 50 48 98

Dimanche 17

Pharmacie Caudron
91 Grande Rue, à Sèvres • Tél. : 01 45 34 01 83

Dimanche 24

Pharmacie Cœur de Sèvres
124, Grande Rue, à Sèvres • Tél. : 01 45 34 00 02

Dimanche 31

Pharmacie des Créneaux
1059, avenue Roger Salengro, à Chaville
Tél. : 01 47 50 50 38

En avril

Lundi 1^{er}

Pharmacie du Parc de Lesser
48, rue de Sèvres, à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 53 62

Dimanche 7

Pharmacie des Jardies
7, place Pierre Brossolette, à Sèvres • Tél. : 01 46 89 00 76

Dimanche 14

Pharmacie du Parc
29, Grande Rue, à Sèvres • Tél. : 01 45 34 00 44

Dimanche 21

Pharmacie du Collège
16, rue de Marnes, à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 06 56

Dimanche 28

Pharmacie Saint-Romain
2 bis, avenue de l'Europe, à Sèvres • Tél. : 01 46 26 03 73

En mai

Mercredi 1^{er}

Pharmacie de l'Église
3, rue de Sèvres, à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 50 43 10

Vos questions sur le handicap

Contactez le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS).
Tél. : 01 41 15 40 87.

Urgences

Pompiers : 18.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h,
au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 :

liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques

7j/7 et 24h/24 :

01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu)
ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes :

urgences, rue Lauer à Saint-Cloud
Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :

08 36 68 99 33.

Service de taxi et moto taxi :

01 47 50 48 01 ou 06 07 18 66 18.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir,

la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr rubrique "Démarches & Infos pratiques / Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets".

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché, avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.



• Déchèterie intercommunale

La déchèterie située route du pavé des Gardes à Meudon est accessible uniquement sur rendez-vous en ligne via le site www.seineouest.fr. Les personnes n'ayant pas Internet peuvent prendre rendez-vous au 0 800 10 10 21 (numéro d'appel gratuit de Grand Paris Seine Ouest). Pour garantir votre accès au site, pensez à vous munir de votre message de confirmation, de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins d'un an.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.
Rens. au 0 977 431 003.

par courriel à decheteries@syctom-paris.fr
ou sur le site www.syctom-paris.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21 et sur www.seineouest.fr (rubrique "Vos services / Vie quotidienne / Déchets").

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Mathieu Aucher / Rédaction : Mathieu Aucher, Anne-Sophie Campagne, Marie-Christine Chamley, Julien Jeanne, Anna Paspire et Catherine Rivière / Photos : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Philippe Dobrowolska, Julien Jeanne, Franck Parisi, Anna Paspire, Antoine Ufarte / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11 000 ex. Dépôt légal : mars 2024. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mai 2024. Photo de couverture : Franck Parisi / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 45 14 14 40 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication par courriel communication@ville-chaville.fr ou au 01 41 15 47 40. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville.

Opposition – Chaville demain

**L'INDIGESTE PROJET
DE CUISINE CENTRALE**

En 2023 dernier, nous étions déjà estomaqués par la conduite de ce dossier. Nous frôlons désormais l'indigestion !

Après avoir diffusé une étude environnementale datée de 2015, laquelle concluait à un problème de pollution (article du Parisien le 5.11), la ville admet finalement qu'elle est caduque. Pourquoi alors l'avoir communiqué en oct. 2023 ?

Plus étrange, en conseil municipal le 12 déc. la ville a distribué une nouvelle étude environnementale datée de 2022, sans que celle-ci ne figure à l'ordre du jour, ni avoir été examinée en commission. Le débat contradictoire en conseil est empêché, c'est un passage en force.

La force sera aussi de mise quand le Maire menace en conseil de sanctions juridiques celles et ceux qui oseront questionner le projet. Nous l'affirmons haut et fort, notre Groupe ne se laissera jamais intimider, encore moins par une majorité à bout de souffle. Serait-ce le chant du cygne ?

Malgré ces deux études, le Maire a saisi le tribunal administratif pour s'infliger une expertise judiciaire, destinée à trancher la faisabilité. Ces deux études ne lui inspireraient-elles pas confiance ? Il est vrai que pour la santé de nos enfants, on peut s'inquiéter de la directive du 8 fev. 2007 du Ministère de l'Ecologie citée dans l'étude 2022 : *"la construction de ces établissements doit être évitée sur les sols pollués..."*

La confiance s'est encore effritée le 16 janvier, lorsque la ville présenta le projet en réunion publique à l'Atrium. Nouvelle aigreur, l'annonce d'un budget de fonctionnement annuel en hausse de 120 000 €. Même méthode, même imposture : ce budget n'a été présenté ni en commission, ni en conseil. Ceci en récidive et infraction aux articles L 2121 du Code des Collectivités sur le droit d'information des conseillers municipaux. Mais au-delà de la forme, nous prenons acte sur le fond que les débats budgétaires de 2022 et 2023 présentaient un équilibre faux.

En coulisse, de plus en plus d'élus de la majorité ont une indigestion à l'idée de soutenir ce projet. De notre côté, nous en appelons au respect du droit et à la sincérité des débats.

Groupe Chaville Demain

Thierry Besançon, Isabelle Coste, Cédric Turini, Catherine Fresco
chaville.demain@gmail.com

Opposition – Vivons Chaville

**REUNIONS PUBLIQUES / CANTINE
MUNICIPALE ET TRANSFORMATION
DU QUARTIER DU DOISU**

Nous nous félicitons de ce que la population ait été mise au courant de projets importants pour la ville, nous regrettons qu'une réunion n'ait pas eu lieu plus tôt en ce qui concerne la cantine, et que la majorité municipale n'ait pas jugé bon d'informer dans un premier temps tous les groupes du contenu des projets, alors même que nous avons posé des questions orales sur ce sujet, restées sans réponse. Sur la cantine, le budget de fonctionnement était particulièrement attendu, il prévoit un cout supplémentaire de 100 000 euros à la charge de la ville, sur la base du nombre de repas et de gouters actuellement produits par Elios dans le cadre de sa délégation de service public. La capacité de la cantine, permet d'envisager 400 repas supplémentaires, en fonction des besoins scolaires ou de propositions innovantes au service des chavillois. Nous soutenons une restauration collective qui place au centre de ses préoccupations la réponse aux enjeux sanitaires, sociaux, éducatifs et environnementaux. Nous partageons la préoccupation de l'association Un +Bio, de porter le débat sur la démocratie alimentaire : « on ne mange pas ce que les uns ou les autres ont intérêt à produire, on produit ce que les uns ou les autres ont envie de manger » ; Compte tenu du recul gouvernemental sur l'interdiction des pesticides, ce débat essentiel pour l'avenir doit être porté partout, et la maîtrise des approvisionnements dans le cadre communal fait partie des réponses que l'on doit aux enfants et à leurs familles.

La réunion à destination des habitants du Doisu, à laquelle nous sommes invités (faute de l'avoir été), car l'avenir de ce quartier fait partie depuis de nombreuses années de nos préoccupations, a permis d'entendre que les tours seraient réhabilitées, et le 50 rue de la Passerelle démoli puis reconstruit. Tout le travail va consister à permettre si possible, le maintien des habitants dans les tours pendant les travaux, et le relogement des habitants de la Passerelle pour permettre la démolition. Hauts de Seine Habitat a pris des engagements d'accompagnement des locataires, ceux-ci seront attentifs à leur respect. De même que nous serons vigilants, en ce qui concerne les structures collectives maintenues ou proposées au pied des tours.

Rodolphe Barbier, Monique Couteaux, Jonathan Denuit, Ariane Ackermann
Permanence de nos élus, les samedis de 14h à 17h

Au 22 rue de la Fontaine Henri IV

Mail : vivonschavilleensembleoutlook.fr

Facebook : Vivons Chaville Ensemble !

Ecoutez Radio VCE !

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la commune.

Règlement intérieur du Conseil municipal, chapitre 7 "Modalités d'expression des élus de l'opposition dans le bulletin municipal d'informations générales"

Un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans les bulletins d'information générale diffusés par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement.

Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante :

- l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ;

GARDER LE CAP

Depuis 2020, la municipalité met en œuvre point par point le programme sur la base duquel elle a été élue.

Ainsi, le projet d'aménagement d'une cuisine centrale progresse. Ceux qui ont assisté à la réunion d'information du 16 janvier ont pu constater son état d'avancement et le travail préparatoire mené avec les meilleurs spécialistes de la question.

Néanmoins, certains esprits chagrins et à bout d'arguments s'évertuent à répandre de fausses informations, notamment sur l'importance de la pollution des sols. Pourtant, les conclusions de deux diagnostics menés au profit de deux projets d'aménagement différents, indiquent que les niveaux de pollution de cet ancien site "industriel" d'une grande modestie par rapport aux usines Renault, sont largement inférieurs aux seuils recommandés. L'implantation des deux équipements prévus (une cuisine centrale et un établissement d'accueil du jeune enfant) ne pose aucun problème. Sauf à ceux qui veulent empêcher les projets d'avancer. La Ville a toutefois souhaité mettre fin définitivement à toute désinformation. C'est pourquoi elle a saisi le tribunal administratif pour qu'un expert indépendant soit désigné et puisse indiquer si les études précédemment réalisées sont suffisantes pour exclure le risque de pollution. On trouve hélas la même attitude pour le Doisu. Depuis plusieurs mois, la Ville a sollicité Hauts-de-Seine Habitat pour que le bailleur social envisage toutes les solutions d'amélioration de l'habitat des deux tours du Gros Chêne et du 50, rue de la Passerelle.

Ces chantiers sont destinés à l'amélioration des conditions de vie de plusieurs centaines de familles et de tout un quartier. Une chance pour les habitants concernés et pour la Ville qui pourront bénéficier d'un habitat entièrement réhabilité. Là aussi, certains y voient l'occasion d'une désinformation systématique, agitant par exemple la peur d'une suppression du gymnase Alphonse Halimi... qui n'a pourtant jamais été envisagée !!!

Les résidents ont été réunis par Hauts-de-Seine Habitat le 31 janvier et la concertation s'est mise en place.

Soucieuse de l'intérêt général des habitants, sidérée du cynisme de certains dont l'unique but est de ralentir un nécessaire progrès, la majorité reste mobilisée plus que jamais pour mener des projets indispensables jusqu'à leur terme.

Paolo Antonio, Michel Bès, Jacques Bisson, Doriana Chevrier, Walid Feghali,

Julie Fournier, Marc Girondot, Bérengère Le Vasseur, Hervé Lièvre,

Anne-Louise Mesadieu, Nathalie Nicodème-Saradjian, Hubert Panissal,

Brigitte Pradet, Annie Ré, Cindy Schweitzer, Armelle Tilly, Patrick Truelle

aimerchaville@gmail.com

LA CUISINE COMMUNALE, UN PROJET PORTEUR DE SENS

Le projet de cuisine communale qui va se construire à Chaville a été présenté lors d'une réunion publique le 16 janvier dernier (une retranscription de celle-ci est disponible sur le site de la Ville). C'est un beau projet destiné avant tout à nos enfants. Grâce à elle, ils bénéficieront de plats faits maison, préparés avec soin, à partir de produits frais, bruts (les légumes seront épluchés sur place), par une équipe d'agents municipaux motivés. Le repas sera servi en liaison chaude (au lieu d'être cuit, refroidi, puis réchauffé avec perte de goût et de vitamines). Ils profiteront d'une cuisine saine et gourmande, équilibrée, encore meilleure pour leur santé. Ce sera une aide pour une meilleure concentration en classe.

Le personnel de cuisine aura des tâches diversifiées et un contact direct avec les enfants, plus chaleureux, il en sera valorisé par ceux-ci, favorisant les adaptations à leurs besoins et leur compréhension de ce qu'il y a dans leur assiette. Découvrir quel est ce légume (comment il pousse), quelle est sa saisonnalité, savoir ce dont le corps a besoin, ce qui est indispensable ou non, comment diversifier son alimentation, expérimenter de nouvelles saveurs. Aider à la sensibilisation des jeunes convives, leur formation au goût, réduit aussi le gaspillage alimentaire, permettant ainsi de baisser les coûts et de réinvestir dans la qualité.

L'actualité nationale de ce début d'année a encore montré l'importance de la question agricole qui ne peut plus être ignorée par les urbains que nous sommes. Nous savons tous que ce secteur d'activité a des impacts majeurs sur notre environnement. Ce projet est donc pour nous l'occasion de soutenir les petits producteurs bio, locaux, les circuits courts, la juste rémunération de ceux qui entretiennent notre sol nourricier, la biodiversité, la qualité de l'eau, de l'air et le paysage. Nous pouvons être tous moteurs d'une transformation positive de notre territoire et des relations que nous entretenons avec les agriculteurs et avec la nature. C'est l'une des raisons majeures de notre engagement politique en tant qu'écologistes.

Isabelle Chayé-Mauvarin, Éric Chenu, Isabelle Dorison, Pierre Dubarry de la Salle,

David Ernest, Mélanie Lallement, Luc Mauvarin, Corinne Savary, Nicolas Tardieu

GroupeChavilleEcologistes@ville-chaville.fr

- l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ;
- l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ;
- le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes ni aux bonnes mœurs. Dans ce cas, le maire, en qualité de directeur de la publication, peut exiger la modification du texte sous peine de non-publication ;
- aucune image ou photographie n'est admise ;
- la municipalité se réserve un droit de réponse.

La tribune de chaque groupe est également publiée dans un espace dédié sur le site Internet de la Ville.

www.ville-chaville.fr rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le maire et les élus / Les tribunes politiques"



DISTRI CLUB MEDICAL

Le spécialiste de la **vente & location**
de *matériel médical* à **Chaville**

■ Maintien à domicile ■ Lit ■ Verticalisateur ■ Aide à la marche ■ Monte-escalier
Fauteuil releveur ■ Aménagement salle de bains ■ Protection hygiène et incontinence



*Notre magasin fête
ses 2 ans !*

*Merci aux chavilloises et
chavillois pour leur fidélité.
Cela reste un plaisir de
vous servir au quotidien.*



1925, avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE - ☎ 09 82 53 55 75
chaville@districlubmedical.com

Du mardi au vendredi :
9h30 - 12h30 / 15h30 - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h30

Découvrez nos produits sur
www.districtclubmedical.fr/nos-catalogues